

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 11 avril 2016

L'an deux mille seize, le onze avril à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Marie-Odile DELCAMP, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : le 5 avril 2016

Etaient présents :

Anglars-Nozac : Serge BAZIN

Concorès : Gérard GAYDOU

Fajoles :

Gourdon : Paola BENASTRE – Bernard BOYE – Pouvoir de Michel CAMMAS à Bernard BOYE – Jean-Louis CONSTANT – Jean-Pierre COUSTEIL – Marie-Odile DELCAMP – Philippe DELCLAU – Christian LALANDE – Pouvoir de Liliane LEMERCIER à Delphine SOUBIROUX-MAGREZ – Pouvoir de Patrice MAURY à Paola BENASTRE – Georgina MURRAY – Pouvoir de Nadine SAOUDI à Jean-Pierre COUSTEIL – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ – Daniel THEBAULT – Pouvoir de Sylvie THEULIER à Jean-Louis CONSTANT

Lamothe-Cassel : Georges MARTINOT

Milhac : Claude VIGIE

Montamel : Jean-François BELIVENT

Payrignac : Christian CHAVAROCHE – Fabienne CHARBONNEL

Peyrilles : Stéphane MAGOT

Rouffilhac : Maurice HUGON

Saint-Chamarand : Bernard BORDE

Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY

Saint Cirq Souillaguet : Alain ESCAPOULADE

Saint Clair : André MANIE

Saint Germain du Bel Air : Patrick LABRANDE – Jacqueline LEPOINT – Thierry LEMPEREUR

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN

Soucirac : Marie-Chantal LAURENT

Ussel :

Uzech-les-Oules : Marcel BETAILLE

Le Vigan : Sylvette BELONIE – Jean-Michel FAVORY – Pouvoir de Françoise LAGRANGE à Sylvette BELONIE – Christian LEGRAND – Daniel SOULADIE

Etaient absents : Fabienne LALANDE – Anne-Marie CHIMIRRI – Nathalie DENIS – Jérôme MALEVILLE – Bernard PEQUIN

A été élu secrétaire de séance : Jean-François BELIVENT

Sortie provisoire de Jean-François BELIVENT

N°2016-040 : VALIDATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 23 MARS 2016

Rapporteur : Marie-Odile DELCAMP

Le procès verbal de la séance du 23 mars 2016 est soumis à l'approbation des délégués communautaires.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le Conseil Communautaire approuve le procès verbal de la séance du 23 mars 2016.

Délibéré les jour, mois et an susdits
Pour copie conforme

La Présidente,
Marie-Odile DELCAMP

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 11 avril 2016

L'an deux mille seize, le onze avril à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Marie-Odile DELCAMP, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : le 5 avril 2016

Etaient présents :

Anglars-Nozac : Serge BAZIN

Concorès : Gérard GAYDOU

Fajoles :

Gourdon : Paola BENASTRE – Bernard BOYE – Pouvoir de Michel CAMMAS à Bernard BOYE – Jean-Louis CONSTANT – Jean-Pierre COUSTEIL – Marie-Odile DELCAMP – Philippe DELCLAU – Nathalie DENIS – Christian LALANDE – Pouvoir de Liliane LEMERCIER à Delphine SOUBIROUX-MAGREZ – Pouvoir de Patrice MAURY à Paola BENASTRE – Georgina MURRAY – Pouvoir de Nadine SAOUDI à Jean-Pierre COUSTEIL – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ – Daniel THEBAULT – Pouvoir de Sylvie THEULIER à Jean-Louis CONSTANT

Lamothe-Cassel : Georges MARTINOT

Milhac : Claude VIGIE

Montamel : Jean-François BELIVENT

Payrignac : Christian CHAVAROCHE – Fabienne CHARBONNEL

Peyrilles : Stéphane MAGOT

Rouffilhac : Maurice HUGON

Saint-Chamarand : Bernard BORDE

Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY

Saint Cirq Souillaguet : Alain ESCAPOULADE

Saint Clair : André MANIE

Saint Germain du Bel Air : Patrick LABRANDE – Jacqueline LEPOINT – Thierry LEMPEREUR

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN

Soucirac : Marie-Chantal LAURENT

Ussel :

Uzech-les-Oules : Marcel BETAILLE

Le Vigan : Sylvette BELONIE – Jean-Michel FAVORY – Pouvoir de Françoise LAGRANGE à Sylvette BELONIE – Christian LEGRAND – Daniel SOULADIE

Etaient absents : Fabienne LALANDE – Anne-Marie CHIMIRRI – Jérôme MALEVILLE – Bernard PEQUIN

A été élu secrétaire de séance : Jean-François BELIVENT

Retour de Jean-François BELIVENT et arrivée de Nathalie DENIS

N°2016-041 : VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2016 DES TAXES DIRECTES LOCALES

Rapporteur : Daniel SOULADIE

Monsieur le Vice-président délégué aux finances propose au Conseil Communautaire de voter des taux de taxes directes locales pour 2016, en progression de 9,1% par rapport à ceux de 2015, afin de compenser le transfert de charges lié à la prise de compétence au titre du contingent incendie et de certains équipements sportifs, à effet au 1^{er} juillet 2016, soit :

Taxe d'Habitation :	8,38 %
Foncier Bâti :	8,60 %
Foncier Non Bâti :	95,26 %
Cotisation Foncière des Entreprises :	16,10 %

Le produit fiscal attendu des taxes additionnelles s'élève à 3 202 074 €.

Par ailleurs, Monsieur le Vice-président délégué aux finances précise que :

- le produit de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises s'élève à 170 026 €.
- le total des allocations compensatrices s'élève à 87 685 €.
- le prélèvement au titre du fonds national de garantie individuelle des ressources s'élève à 278 587 €.

Vu l'avis favorable de la Conférence des Maires en date du 29 mars 2016,

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le Conseil Communautaire approuve les taux d'imposition 2016 des taxes directes locales, comme présentés ci avant, et autorise Madame la Présidente à procéder à toutes démarches et signatures utiles en vue de l'application de ces taux.

Délibéré les jour, mois et an susdits
Pour copie conforme
La Présidente,
Marie-Odile DELCAMP

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 11 avril 2016

L'an deux mille seize, le onze avril à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Marie-Odile DELCAMP, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : le 5 avril 2016

Etaient présents :

Anglars-Nozac : Serge BAZIN

Concorès : Gérard GAYDOU

Fajoles :

Gourdon : Paola BENASTRE – Bernard BOYE – Pouvoir de Michel CAMMAS à Bernard BOYE – Jean-Louis CONSTANT – Jean-Pierre COUSTEIL – Marie-Odile DELCAMP – Philippe DELCLAU – Nathalie DENIS – Christian LALANDE – Pouvoir de Liliane LEMERCIER à Delphine SOUBIROUX-MAGREZ – Pouvoir de Patrice MAURY à Paola BENASTRE – Georgina MURRAY – Pouvoir de Nadine SAOUDI à Jean-Pierre COUSTEIL – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ – Daniel THEBAULT – Pouvoir de Sylvie THEULIER à Jean-Louis CONSTANT

Lamothe-Cassel : Georges MARTINOT

Milhac : Claude VIGIE

Montamel : Jean-François BELIVENT

Payrignac : Christian CHAVAROCHE – Fabienne CHARBONNEL

Peyrilles : Stéphane MAGOT

Rouffilhac : Maurice HUGON

Saint-Chamarand : Bernard BORDE

Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY

Saint Cirq Souillaguet : Alain ESCAPOULADE

Saint Clair : André MANIE

Saint Germain du Bel Air : Patrick LABRANDE – Jacqueline LEPOINT – Thierry LEMPEREUR

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN

Soucirac : Marie-Chantal LAURENT

Ussel :

Uzech-les-Oules : Marcel BETAILLE

Le Vigan : Sylvette BELONIE – Jean-Michel FAVORY – Pouvoir de Françoise LAGRANGE à Sylvette BELONIE – Christian LEGRAND – Daniel SOULADIE

Etaient absents : Fabienne LALANDE – Anne-Marie CHIMIRRI – Jérôme MALEVILLE – Bernard PEQUIN

A été élu secrétaire de séance : Jean-François BELIVENT

N°2016-042 : VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2016 DE LA TAXE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES

Rapporteur : Daniel SOULADIE

Monsieur le Vice-président délégué aux finances propose au Conseil Communautaire de voter des taux de taxes pour 2016, identiques à ceux de 2015, soit :

Zone rurale : 10,54%

Zone urbaine : 12,81%

Le produit prévisionnel de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères pour l'année 2016 s'élève à 1 448 298 €, dont :

Zone rurale : 841 603 €

Zone urbaine : 606 695 €

Vu l'avis favorable de la Conférence des Maires en date du 29 mars 2016,

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le Conseil Communautaire approuve les taux d'imposition 2016 de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, comme présentés ci avant, et autorise Madame la Présidente à procéder à toutes démarches et signatures utiles en vue de l'application de ces taux.

Délibéré les jour, mois et an susdits

Pour copie conforme

La Présidente,
Marie-Odile DELCAMP

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 11 avril 2016

L'an deux mille seize, le onze avril à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Marie-Odile DELCAMP, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : le 5 avril 2016

Etaient présents :

Anglars-Nozac : Serge BAZIN

Concorès : Gérard GAYDOU

Fajoles :

Gourdon : Paola BENASTRE – Bernard BOYE – Pouvoir de Michel CAMMAS à Bernard BOYE – Jean-Louis CONSTANT – Jean-Pierre COUSTEIL – Marie-Odile DELCAMP – Philippe DELCLAU – Nathalie DENIS – Christian LALANDE – Pouvoir de Liliane LEMERCIER à Delphine SOUBIROUX-MAGREZ – Pouvoir de Patrice MAURY à Paola BENASTRE – Georgina MURRAY – Pouvoir de Nadine SAOUDI à Jean-Pierre COUSTEIL – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ – Daniel THEBAULT – Pouvoir de Sylvie THEULIER à Jean-Louis CONSTANT

Lamothe-Cassel : Georges MARTINOT

Milhac : Claude VIGIE

Montamel : Jean-François BELIVENT

Payrignac : Christian CHAVAROCHE – Fabienne CHARBONNEL

Peyrilles : Stéphane MAGOT

Rouffilhac : Maurice HUGON

Saint-Chamarand : Bernard BORDE

Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY

Saint Cirq Souillaguet : Alain ESCAPOULADE

Saint Clair : André MANIE

Saint Germain du Bel Air : Patrick LABRANDE – Jacqueline LEPOINT – Thierry LEMPEREUR

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN

Soucirac : Marie-Chantal LAURENT

Ussel :

Uzech-les-Oules : Marcel BETAILLE

Le Vigan : Sylvette BELONIE – Jean-Michel FAVORY – Pouvoir de Françoise LAGRANGE à Sylvette BELONIE – Christian LEGRAND – Daniel SOULADIE

Etaient absents : Fabienne LALANDE – Anne-Marie CHIMIRRI – Jérôme MALEVILLE – Bernard PEQUIN

A été élu secrétaire de séance : Jean-François BELIVENT

N°2016-043 : VOTE DU BUDGET PRIMITIF PRINCIPAL 2016

Rapporteur : Daniel SOULADIE

Le budget s'équilibre en recettes et en dépenses :

Dépenses de fonctionnement :	5 954 209,00
Recettes de fonctionnement :	5 954 209,00
Dépenses d'investissement :	2 966 670,00
Recettes d'investissement :	2 966 670,00

Les programmes d'investissement sont les suivants, en dépenses :

PROGRAMMES D'INVESTISSEMENT	MONTANT
Plan accessibilité voirie espaces publics	27 000,00
Couverture ADSL zones blanches	10 000,00
Travaux ouvrages d'art	105 770,00
Acquisition matériel voirie	48 001,00
Travaux voirie 2016	330 000,00
Maison Bouriane	3 000,00
Locaux bibliothèque intercommunale Gourdon	4 200,00
Maison du Piage	5 000,00
Locaux Office de Tourisme Intercommunal	50 000,00
Pôle enfance jeunesse : crèche	975 379,00
Locaux jeunesse	900,00
Fonds de concours Salle des fêtes St Germain	5 000,00
Matériel, Mobilier et Ouvrages Bibliothèques	29 720,00
Cyberbase	800,00
Espace Socioculturel	12 800,00
Pôle de ressources numériques	222 000,00
Signalétique sites communautaires	3 500,00
SIG	1 000,00
Matériel informatique & bureau	6 000,00

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

Vu l'avis favorable de la Conférence des Maires en date du 29 mars 2016,

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le Conseil Communautaire adopte le budget primitif principal 2016, présenté par Monsieur Daniel Souladié, Vice-président délégué aux finances.

Délibéré les jour, mois et an susdits
Pour copie conforme

La Présidente,
Marie-Odile DELCAMP

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 11 avril 2016

L'an deux mille seize, le onze avril à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Marie-Odile DELCAMP, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : le 5 avril 2016

Etaient présents :

Anglars-Nozac : Serge BAZIN

Concorès : Gérard GAYDOU

Fajoles :

Gourdon : Paola BENASTRE – Bernard BOYE – Pouvoir de Michel CAMMAS à Bernard BOYE – Jean-Louis CONSTANT – Jean-Pierre COUSTEIL – Marie-Odile DELCAMP – Philippe DELCLAU – Nathalie DENIS – Christian LALANDE – Pouvoir de Liliane LEMERCIER à Delphine SOUBIROUX-MAGREZ – Pouvoir de Patrice MAURY à Paola BENASTRE – Georgina MURRAY – Pouvoir de Nadine SAOUDI à Jean-Pierre COUSTEIL – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ – Daniel THEBAULT – Pouvoir de Sylvie THEULIER à Jean-Louis CONSTANT

Lamothe-Cassel : Georges MARTINOT

Milhac : Claude VIGIE

Montamel : Jean-François BELIVENT

Payrignac : Christian CHAVAROCHE – Fabienne CHARBONNEL

Peyrilles : Stéphane MAGOT

Rouffilhac : Maurice HUGON

Saint-Chamarand : Bernard BORDE

Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY

Saint Cirq Souillaguet : Alain ESCAPOULADE

Saint Clair : André MANIE

Saint Germain du Bel Air : Patrick LABRANDE – Jacqueline LEPOINT – Thierry LEMPEREUR

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN

Soucirac : Marie-Chantal LAURENT

Ussel :

Uzech-les-Oules : Marcel BETAILLE

Le Vigan : Sylvette BELONIE – Jean-Michel FAVORY – Pouvoir de Françoise LAGRANGE à Sylvette BELONIE – Christian LEGRAND – Daniel SOULADIE

Etaient absents : Fabienne LALANDE – Anne-Marie CHIMIRRI – Jérôme MALEVILLE – Bernard PEQUIN

A été élu secrétaire de séance : Jean-François BELIVENT

N°2016-044 : VOTE DU BUDGET ANNEXE LABORATOIRE D'ANALYSES 2016

Rapporteur : Daniel SOULADIE

Vu l'avis favorable de la Conférence des Maires en date du 29 mars 2016,

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le Conseil Communautaire adopte le budget annexe Laboratoire d'Analyses 2016, présenté par Monsieur Daniel Souladié, Vice-président délégué aux finances.

Le budget s'équilibre en recettes et en dépenses :

Dépenses de fonctionnement :	6 089,00
Recettes de fonctionnement :	6 089,00
Dépenses d'investissement :	16 139,00
Recettes d'investissement :	16 139,00

Délibéré les jour, mois et an susdits

Pour copie conforme

La Présidente,
Marie-Odile DELCAMP

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 11 avril 2016

L'an deux mille seize, le onze avril à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Marie-Odile DELCAMP, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : le 5 avril 2016

Etaient présents :

Anglars-Nozac : Serge BAZIN

Concorès : Gérard GAYDOU

Fajoles :

Gourdon : Paola BENASTRE – Bernard BOYE – Pouvoir de Michel CAMMAS à Bernard BOYE – Jean-Louis CONSTANT – Jean-Pierre COUSTEIL – Marie-Odile DELCAMP – Philippe DELCLAU – Nathalie DENIS – Christian LALANDE – Pouvoir de Liliane LEMERCIER à Delphine SOUBIROUX-MAGREZ – Pouvoir de Patrice MAURY à Paola BENASTRE – Georgina MURRAY – Pouvoir de Nadine SAOUDI à Jean-Pierre COUSTEIL – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ – Daniel THEBAULT – Pouvoir de Sylvie THEULIER à Jean-Louis CONSTANT

Lamothe-Cassel : Georges MARTINOT

Milhac : Claude VIGIE

Montamel : Jean-François BELIVENT

Payrignac : Christian CHAVAROCHE – Fabienne CHARBONNEL

Peyrilles : Stéphane MAGOT

Rouffilhac : Maurice HUGON

Saint-Chamarand : Bernard BORDE

Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY

Saint Cirq Souillaguet : Alain ESCAPOULADE

Saint Clair : André MANIE

Saint Germain du Bel Air : Patrick LABRANDE – Jacqueline LEPOINT – Thierry LEMPEREUR

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN

Soucirac : Marie-Chantal LAURENT

Ussel :

Uzech-les-Oules : Marcel BETAILLE

Le Vigan : Sylvette BELONIE – Jean-Michel FAVORY – Pouvoir de Françoise LAGRANGE à Sylvette BELONIE – Christian LEGRAND – Daniel SOULADIE

Etaient absents : Fabienne LALANDE – Anne-Marie CHIMIRRI – Jérôme MALEVILLE – Bernard PEQUIN

A été élu secrétaire de séance : Jean-François BELIVENT

N°2016-045 : VOTE DU BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT HABITAT 2016

Rapporteur : Daniel SOULADIE

Vu l'avis favorable de la Conférence des Maires en date du 29 mars 2016,

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le Conseil Communautaire adopte le budget annexe Lotissement habitat 2016, présenté par Monsieur Daniel Souladié, Vice-président délégué aux finances.

Le budget s'équilibre en recettes et en dépenses :

Dépenses de fonctionnement :	142 016,00
Recettes de fonctionnement :	142 016,00
Dépenses d'investissement :	142 016,00
Recettes d'investissement :	142 016,00

Délibéré les jour, mois et an susdits
Pour copie conforme

La Présidente,
Marie-Odile DELCAMP

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 11 avril 2016

L'an deux mille seize, le onze avril à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Marie-Odile DELCAMP, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : le 5 avril 2016

Etaient présents :

Anglars-Nozac : Serge BAZIN

Concorès : Gérard GAYDOU

Fajoles :

Gourdon : Paola BENASTRE – Bernard BOYE – Pouvoir de Michel CAMMAS à Bernard BOYE – Jean-Louis CONSTANT – Jean-Pierre COUSTEIL – Marie-Odile DELCAMP – Philippe DELCLAU – Nathalie DENIS – Christian LALANDE – Pouvoir de Liliane LEMERCIER à Delphine SOUBIROUX-MAGREZ – Pouvoir de Patrice MAURY à Paola BENASTRE – Georgina MURRAY – Pouvoir de Nadine SAOUDI à Jean-Pierre COUSTEIL – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ – Daniel THEBAULT – Pouvoir de Sylvie THEULIER à Jean-Louis CONSTANT

Lamothe-Cassel : Georges MARTINOT

Milhac : Claude VIGIE

Montamel : Jean-François BELIVENT

Payrignac : Christian CHAVAROCHE – Fabienne CHARBONNEL

Peyrilles : Stéphane MAGOT

Rouffilhac : Maurice HUGON

Saint-Chamarand : Bernard BORDE

Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY

Saint Cirq Souillaguet : Alain ESCAPOULADE

Saint Clair : André MANIE

Saint Germain du Bel Air : Patrick LABRANDE – Jacqueline LEPOINT – Thierry LEMPEREUR

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN

Soucirac : Marie-Chantal LAURENT

Ussel :

Uzech-les-Oules : Marcel BETAILLE

Le Vigan : Sylvette BELONIE – Jean-Michel FAVORY – Pouvoir de Françoise LAGRANGE à Sylvette BELONIE – Christian LEGRAND – Daniel SOULADIE

Etaient absents : Fabienne LALANDE – Anne-Marie CHIMIRRI – Jérôme MALEVILLE – Bernard PEQUIN

A été élu secrétaire de séance : Jean-François BELIVENT

N°2016-046 : VOTE DU BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT ZONE D'ACTIVITES ECONOMIQUES 2016

Rapporteur : Daniel SOULADIE

Vu l'avis favorable de la Conférence des Maires en date du 29 mars 2016,

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le Conseil Communautaire adopte le budget annexe Lotissement Zone d'Activités Economiques (ZAE) 2016, présenté par Monsieur Daniel Souladié, Vice-président délégué aux finances.

Le budget s'équilibre en recettes et en dépenses :

Dépenses de fonctionnement :	959 151,00
Recettes de fonctionnement :	959 151,00
Dépenses d'investissement :	1 114 115,00
Recettes d'investissement :	1 114 115,00

Délibéré les jour, mois et an susdits
Pour copie conforme

La Présidente,
Marie-Odile DELCAMP

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 11 avril 2016

L'an deux mille seize, le onze avril à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Marie-Odile DELCAMP, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : le 5 avril 2016

Etaient présents :

Anglars-Nozac : Serge BAZIN

Concorès : Gérard GAYDOU

Fajoles :

Gourdon : Paola BENASTRE – Bernard BOYE – Pouvoir de Michel CAMMAS à Bernard BOYE – Jean-Louis CONSTANT – Jean-Pierre COUSTEIL – Marie-Odile DELCAMP – Philippe DELCLAU – Nathalie DENIS – Christian LALANDE – Pouvoir de Liliane LEMERCIER à Delphine SOUBIROUX-MAGREZ – Pouvoir de Patrice MAURY à Paola BENASTRE – Georgina MURRAY – Pouvoir de Nadine SAOUDI à Jean-Pierre COUSTEIL – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ – Daniel THEBAULT – Pouvoir de Sylvie THEULIER à Jean-Louis CONSTANT

Lamothe-Cassel : Georges MARTINOT

Milhac : Claude VIGIE

Montamel : Jean-François BELIVENT

Payrignac : Christian CHAVAROCHE – Fabienne CHARBONNEL

Peyrilles : Stéphane MAGOT

Rouffilhac : Maurice HUGON

Saint-Chamarand : Bernard BORDE

Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY

Saint Cirq Souillaguet : Alain ESCAPOULADE

Saint Clair : André MANIE

Saint Germain du Bel Air : Patrick LABRANDE – Jacqueline LEPOINT – Thierry LEMPEREUR

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN

Soucirac : Marie-Chantal LAURENT

Ussel :

Uzech-les-Oules : Marcel BETAILLE

Le Vigan : Sylvette BELONIE – Jean-Michel FAVORY – Pouvoir de Françoise LAGRANGE à Sylvette BELONIE – Christian LEGRAND – Daniel SOULADIE

Etaient absents : Fabienne LALANDE – Anne-Marie CHIMIRRI – Jérôme MALEVILLE – Bernard PEQUIN

A été élu secrétaire de séance : Jean-François BELIVENT

N°2016-047 : VOTE DU BUDGET ANNEXE MULTISERVICE VIANDE 2016

Rapporteur : Daniel SOULADIE

Vu l'avis favorable de la Conférence des Maires en date du 29 mars 2016,

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le Conseil Communautaire adopte le budget annexe Multiservice viande 2016, présenté par Monsieur Daniel Souladié, Vice-président délégué aux finances.

Le budget s'équilibre en recettes et en dépenses :

Dépenses de fonctionnement :	20 760,00
Recettes de fonctionnement :	20 760,00
Dépenses d'investissement :	21 091,00
Recettes d'investissement :	21 091,00

Délibéré les jour, mois et an susdits
Pour copie conforme

La Présidente,
Marie-Odile DELCAMP

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 11 avril 2016

L'an deux mille seize, le onze avril à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Marie-Odile DELCAMP, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : le 5 avril 2016

Etaient présents :

Anglars-Nozac : Serge BAZIN

Concorès : Gérard GAYDOU

Fajoles :

Gourdon : Paola BENASTRE – Bernard BOYE – Pouvoir de Michel CAMMAS à Bernard BOYE – Jean-Louis CONSTANT – Jean-Pierre COUSTEIL – Marie-Odile DELCAMP – Philippe DELCLAU – Nathalie DENIS – Christian LALANDE – Pouvoir de Liliane LEMERCIER à Delphine SOUBIROUX-MAGREZ – Pouvoir de Patrice MAURY à Paola BENASTRE – Georgina MURRAY – Pouvoir de Nadine SAOUDI à Jean-Pierre COUSTEIL – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ – Daniel THEBAULT – Pouvoir de Sylvie THEULIER à Jean-Louis CONSTANT

Lamothe-Cassel : Georges MARTINOT

Milhac : Claude VIGIE

Montamel : Jean-François BELIVENT

Payrignac : Christian CHAVAROCHE – Fabienne CHARBONNEL

Peyrilles : Stéphane MAGOT

Rouffilhac : Maurice HUGON

Saint-Chamarand : Bernard BORDE

Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY

Saint Cirq Souillaguet : Alain ESCAPOULADE

Saint Clair : André MANIE

Saint Germain du Bel Air : Patrick LABRANDE – Jacqueline LEPOINT – Thierry LEMPEREUR

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN

Soucirac : Marie-Chantal LAURENT

Ussel :

Uzech-les-Oules : Marcel BETAILLE

Le Vigan : Sylvette BELONIE – Jean-Michel FAVORY – Pouvoir de Françoise LAGRANGE à Sylvette BELONIE – Christian LEGRAND – Daniel SOULADIE

Etaient absents : Fabienne LALANDE – Anne-Marie CHIMIRRI – Jérôme MALEVILLE – Bernard PEQUIN

A été élu secrétaire de séance : Jean-François BELIVENT

N°2016-048 : VOTE DU BUDGET ANNEXE HOTEL D'ENTREPRISES 2016

Rapporteur : Daniel SOULADIE

Vu l'avis favorable de la Conférence des Maires en date du 29 mars 2016,

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le Conseil Communautaire adopte le budget annexe Hôtel d'entreprises 2016, présenté par Monsieur Daniel Souladié, Vice-président délégué aux finances.

Le budget s'équilibre en recettes et en dépenses :

Dépenses de fonctionnement :	42 050,00
Recettes de fonctionnement :	42 050,00
Dépenses d'investissement :	31 405,00
Recettes d'investissement :	31 405,00

Délibéré les jour, mois et an susdits
Pour copie conforme

La Présidente,
Marie-Odile DELCAMP

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 11 avril 2016

L'an deux mille seize, le onze avril à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Marie-Odile DELCAMP, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : le 5 avril 2016

Etaient présents :

Anglars-Nozac : Serge BAZIN

Concorès : Gérard GAYDOU

Fajoles :

Gourdon : Paola BENASTRE – Bernard BOYE – Pouvoir de Michel CAMMAS à Bernard BOYE – Jean-Louis CONSTANT – Jean-Pierre COUSTEIL – Marie-Odile DELCAMP – Philippe DELCLAU – Nathalie DENIS – Christian LALANDE – Pouvoir de Liliane LEMERCIER à Delphine SOUBIROUX-MAGREZ – Pouvoir de Patrice MAURY à Paola BENASTRE – Georgina MURRAY – Pouvoir de Nadine SAOUDI à Jean-Pierre COUSTEIL – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ – Daniel THEBAULT – Pouvoir de Sylvie THEULIER à Jean-Louis CONSTANT

Lamothe-Cassel : Georges MARTINOT

Milhac : Claude VIGIE

Montamel : Jean-François BELIVENT

Payrignac : Christian CHAVAROCHE – Fabienne CHARBONNEL

Peyrilles : Stéphane MAGOT

Rouffilhac : Maurice HUGON

Saint-Chamarand : Bernard BORDE

Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY

Saint Cirq Souillaguet : Alain ESCAPOULADE

Saint Clair : André MANIE

Saint Germain du Bel Air : Patrick LABRANDE – Jacqueline LEPOINT – Thierry LEMPEREUR

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN

Soucirac : Marie-Chantal LAURENT

Ussel :

Uzech-les-Oules : Marcel BETAILLE

Le Vigan : Sylvette BELONIE – Jean-Michel FAVORY – Pouvoir de Françoise LAGRANGE à Sylvette BELONIE – Christian LEGRAND – Daniel SOULADIE

Etaient absents : Fabienne LALANDE – Anne-Marie CHIMIRRI – Jérôme MALEVILLE – Bernard PEQUIN

A été élu secrétaire de séance : Jean-François BELIVENT

N°2016-049 : SUBVENTION 2016- MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE DE GOURDON

Rapporteur : Daniel SOULADIE

Conformément aux prévisions budgétaires,

Vu le budget prévisionnel présenté par la Maison des Jeunes et de la Culture de Gourdon,

Vu l'avis favorable de la Conférence des Maires en date du 29 mars 2016,

Il est proposé de verser à la Maison des Jeunes et de la Culture de Gourdon une subvention de fonctionnement à hauteur de 167 025 €, et ce pour l'année 2016.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, et à l'unanimité, approuve cette proposition et autorise Madame la Présidente à procéder à toutes démarches et signatures utiles au versement de la subvention.

Délibéré les jour, mois et an susdits

Pour copie conforme

La Présidente,
Marie-Odile DELCAMP

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 11 avril 2016

L'an deux mille seize, le onze avril à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Marie-Odile DELCAMP, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : le 5 avril 2016

Etaient présents :

Anglars-Nozac : Serge BAZIN

Concorès : Gérard GAYDOU

Fajoles :

Gourdon : Paola BENASTRE – Bernard BOYE – Pouvoir de Michel CAMMAS à Bernard BOYE – Jean-Louis CONSTANT – Jean-Pierre COUSTEIL – Marie-Odile DELCAMP – Philippe DELCLAU – Nathalie DENIS – Christian LALANDE – Pouvoir de Liliane LEMERCIER à Delphine SOUBIROUX-MAGREZ – Pouvoir de Patrice MAURY à Paola BENASTRE – Georgina MURRAY – Pouvoir de Nadine SAOUDI à Jean-Pierre COUSTEIL – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ – Daniel THEBAULT – Pouvoir de Sylvie THEULIER à Jean-Louis CONSTANT

Lamothe-Cassel : Georges MARTINOT

Milhac : Claude VIGIE

Montamel : Jean-François BELIVENT

Payrignac : Christian CHAVAROCHE – Fabienne CHARBONNEL

Peyrilles : Stéphane MAGOT

Rouffilhac : Maurice HUGON

Saint-Chamarand : Bernard BORDE

Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY

Saint Cirq Souillaguet : Alain ESCAPOULADE

Saint Clair : André MANIE

Saint Germain du Bel Air : Patrick LABRANDE – Jacqueline LEPOINT – Thierry LEMPEREUR

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN

Soucirac : Marie-Chantal LAURENT

Ussel :

Uzech-les-Oules : Marcel BETAILLE

Le Vigan : Sylvette BELONIE – Jean-Michel FAVORY – Pouvoir de Françoise LAGRANGE à Sylvette BELONIE – Christian LEGRAND – Daniel SOULADIE

Etaient absents : Fabienne LALANDE – Anne-Marie CHIMIRRI – Jérôme MALEVILLE – Bernard PEQUIN

A été élu secrétaire de séance : Jean-François BELIVENT

N°2016-050 : SUBVENTION 2016- ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT DU VIGAN

Rapporteur : Daniel SOULADIE

Conformément aux prévisions budgétaires,

Vu le budget prévisionnel présenté par l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement du Vigan,

Vu l'avis favorable de la Conférence des Maires en date du 29 mars 2016,

Il est proposé de verser à l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement du Vigan une subvention de fonctionnement à hauteur de 56 720 €, pour l'année 2016.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, et à l'unanimité, approuve cette proposition et autorise Madame la Présidente à procéder à toutes démarches et signatures utiles au versement de la subvention.

Délibéré les jour, mois et an susdits
Pour copie conforme

La Présidente,
Marie-Odile DELCAMP

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
Séance du 11 avril 2016

L'an deux mille seize, le onze avril à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Marie-Odile DELCAMP, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : le 5 avril 2016

Etaient présents :

Anglars-Nozac : Serge BAZIN

Concorès : Gérard GAYDOU

Fajoles :

Gourdon : Paola BENASTRE – Bernard BOYE – Pouvoir de Michel CAMMAS à Bernard BOYE – Jean-Louis CONSTANT – Jean-Pierre COUSTEIL – Marie-Odile DELCAMP – Philippe DELCLAU – Nathalie DENIS – Christian LALANDE – Pouvoir de Liliane LEMERCIER à Delphine SOUBIROUX-MAGREZ – Pouvoir de Patrice MAURY à Paola BENASTRE – Georgina MURRAY – Pouvoir de Nadine SAOUDI à Jean-Pierre COUSTEIL – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ – Daniel THEBAULT – Pouvoir de Sylvie THEULIER à Jean-Louis CONSTANT

Lamothe-Cassel : Georges MARTINOT

Milhac : Claude VIGIE

Montamel : Jean-François BELIVENT

Payrignac : Christian CHAVAROCHE – Fabienne CHARBONNEL

Peyrilles : Stéphane MAGOT

Rouffilhac : Maurice HUGON

Saint-Chamarand : Bernard BORDE

Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY

Saint Cirq Souillaguet : Alain ESCAPOULADE

Saint Clair : André MANIE

Saint Germain du Bel Air : Patrick LABRANDE – Jacqueline LEPOINT – Thierry LEMPEREUR

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN

Soucirac : Marie-Chantal LAURENT

Ussel :

Uzech-les-Oules : Marcel BETAILLE

Le Vigan : Sylvette BELONIE – Jean-Michel FAVORY – Pouvoir de Françoise LAGRANGE à Sylvette BELONIE – Christian LEGRAND – Daniel SOULADIE

Etaient absents : Fabienne LALANDE – Anne-Marie CHIMIRRI – Jérôme MALEVILLE – Bernard PEQUIN

A été élu secrétaire de séance : Jean-François BELIVENT

N°2016-051 : SUBVENTION 2016- OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL

Rapporteur : Daniel SOULADIE

Conformément aux prévisions budgétaires,

Vu le budget prévisionnel présenté par l'Office de Tourisme Intercommunal,

Vu l'avis favorable de la Conférence des Maires en date du 29 mars 2016,

Il est proposé de verser à l'Office de Tourisme Intercommunal Quercy-Bouriane une subvention de fonctionnement à hauteur de 243 400 €, pour l'année 2016.

Madame Marie-Chantal LAURENT et Monsieur Léon-Bernard Claesen ne participent pas au vote.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, et à l'unanimité, approuve cette proposition et autorise Madame la Présidente à procéder à toutes démarches et signatures utiles au versement de la subvention.

Délibéré les jour, mois et an susdits
Pour copie conforme

La Présidente,
Marie-Odile DELCAMP

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 11 avril 2016

L'an deux mille seize, le onze avril à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Marie-Odile DELCAMP, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : le 5 avril 2016

Etaient présents :

Anglars-Nozac : Serge BAZIN

Concorès : Gérard GAYDOU

Fajoles :

Gourdon : Paola BENASTRE – Bernard BOYE – Pouvoir de Michel CAMMAS à Bernard BOYE – Jean-Louis CONSTANT – Jean-Pierre COUSTEIL – Marie-Odile DELCAMP – Philippe DELCLAU – Nathalie DENIS – Christian LALANDE – Pouvoir de Liliane LEMERCIER à Delphine SOUBIROUX-MAGREZ – Pouvoir de Patrice MAURY à Paola BENASTRE – Georgina MURRAY – Pouvoir de Nadine SAOUDI à Jean-Pierre COUSTEIL – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ – Daniel THEBAULT – Pouvoir de Sylvie THEULIER à Jean-Louis CONSTANT

Lamothe-Cassel : Georges MARTINOT

Milhac : Claude VIGIE

Montamel : Jean-François BELIVENT

Payrignac : Christian CHAVAROCHE – Fabienne CHARBONNEL

Peyrilles : Stéphane MAGOT

Rouffilhac : Maurice HUGON

Saint-Chamarand : Bernard BORDE

Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY

Saint Cirq Souillaguet : Alain ESCAPOULADE

Saint Clair : André MANIE

Saint Germain du Bel Air : Patrick LABRANDE – Jacqueline LEPOINT – Thierry LEMPEREUR

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN

Soucirac : Marie-Chantal LAURENT

Ussel :

Uzech-les-Oules : Marcel BETAILLE

Le Vigan : Sylvette BELONIE – Jean-Michel FAVORY – Pouvoir de Françoise LAGRANGE à Sylvette BELONIE – Christian LEGRAND – Daniel SOULADIE

Etaient absents : Fabienne LALANDE – Anne-Marie CHIMIRRI – Jérôme MALEVILLE – Bernard PEQUIN

A été élu secrétaire de séance : Jean-François BELIVENT

N°2016-052 : SUBVENTION 2016- CRECHE PARENTALE « ECOUTE S'IL JOUE »

Rapporteur : Daniel SOULADIE

Conformément aux prévisions budgétaires,

Vu le budget prévisionnel présenté par la Crèche Parentale « Ecoute s'il joue »,

Vu l'avis favorable de la Conférence des Maires en date du 29 mars 2016,

Il est proposé de verser à la Crèche Parentale « Ecoute s'il joue » une subvention de fonctionnement à hauteur de 95 000 € pour l'année 2016.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, et à l'unanimité, approuve cette proposition et autorise Madame la Présidente à procéder à toutes démarches et signatures utiles au versement de la subvention.

Délibéré les jour, mois et an susdits

Pour copie conforme

La Présidente,

Marie-Odile DELCAMP

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 11 avril 2016

L'an deux mille seize, le onze avril à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Marie-Odile DELCAMP, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : le 5 avril 2016

Etaient présents :

Anglars-Nozac : Serge BAZIN

Concorès : Gérard GAYDOU

Fajoles :

Gourdon : Paola BENASTRE – Bernard BOYE – Pouvoir de Michel CAMMAS à Bernard BOYE – Jean-Louis CONSTANT – Jean-Pierre COUSTEIL – Marie-Odile DELCAMP – Philippe DELCLAU – Nathalie DENIS – Christian LALANDE – Pouvoir de Liliane LEMERCIER à Delphine SOUBIROUX-MAGREZ – Pouvoir de Patrice MAURY à Paola BENASTRE – Georgina MURRAY – Pouvoir de Nadine SAOUDI à Jean-Pierre COUSTEIL – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ – Daniel THEBAULT – Pouvoir de Sylvie THEULIER à Jean-Louis CONSTANT

Lamothe-Cassel : Georges MARTINOT

Milhac : Claude VIGIE

Montamel : Jean-François BELIVENT

Payrignac : Christian CHAVAROCHE – Fabienne CHARBONNEL

Peyrilles : Stéphane MAGOT

Rouffilhac : Maurice HUGON

Saint-Chamarand : Bernard BORDE

Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY

Saint Cirq Souillaguet : Alain ESCAPOULADE

Saint Clair : André MANIE

Saint Germain du Bel Air : Patrick LABRANDE – Jacqueline LEPOINT – Thierry LEMPEREUR

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN

Soucirac : Marie-Chantal LAURENT

Ussel :

Uzech-les-Oules : Marcel BETAILLE

Le Vigan : Sylvette BELONIE – Jean-Michel FAVORY – Pouvoir de Françoise LAGRANGE à Sylvette BELONIE – Christian LEGRAND – Daniel SOULADIE

Etaient absents : Fabienne LALANDE – Anne-Marie CHIMIRRI – Jérôme MALEVILLE – Bernard PEQUIN

A été élu secrétaire de séance : Jean-François BELIVENT

N°2016-053 : SUBVENTION 2016- AGENCE DEPARTEMENTALE D'INFORMATION SUR LE LOGEMENT (ADIL)

Rapporteur : Daniel SOULADIE

Considérant la demande de l'Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL) pour l'attribution d'une subvention de fonctionnement au titre de l'année 2016,

Vu l'avis favorable de la Conférence des Maires en date du 29 mars 2016,

Il est proposé de verser à l'ADIL une subvention de fonctionnement à hauteur de 300 €, pour l'année 2016.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, et à l'unanimité, approuve cette proposition et autorise Madame la Présidente à procéder à toutes démarches et signatures utiles au versement de la subvention.

Délibéré les jour, mois et an susdits
Pour copie conforme

La Présidente,
Marie-Odile DELCAMP

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 11 avril 2016

L'an deux mille seize, le onze avril à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Marie-Odile DELCAMP, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : le 5 avril 2016

Etaient présents :

Anglars-Nozac : Serge BAZIN

Concorès : Gérard GAYDOU

Fajoles :

Gourdon : Paola BENASTRE – Bernard BOYE – Pouvoir de Michel CAMMAS à Bernard BOYE – Jean-Louis CONSTANT – Jean-Pierre COUSTEIL – Marie-Odile DELCAMP – Philippe DELCLAU – Nathalie DENIS – Christian LALANDE – Pouvoir de Liliane LEMERCIER à Delphine SOUBIROUX-MAGREZ – Pouvoir de Patrice MAURY à Paola BENASTRE – Georgina MURRAY – Pouvoir de Nadine SAOUDI à Jean-Pierre COUSTEIL – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ – Daniel THEBAULT – Pouvoir de Sylvie THEULIER à Jean-Louis CONSTANT

Lamothe-Cassel : Georges MARTINOT

Milhac : Claude VIGIE

Montamel : Jean-François BELIVENT

Payrignac : Christian CHAVAROCHE – Fabienne CHARBONNEL

Peyrilles : Stéphane MAGOT

Rouffilhac : Maurice HUGON

Saint-Chamarand : Bernard BORDE

Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY

Saint Cirq Souillaguet : Alain ESCAPOULADE

Saint Clair : André MANIE

Saint Germain du Bel Air : Patrick LABRANDE – Jacqueline LEPOINT – Thierry LEMPEREUR

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN

Soucirac : Marie-Chantal LAURENT

Ussel :

Uzech-les-Oules : Marcel BETAILLE

Le Vigan : Sylvette BELONIE – Jean-Michel FAVORY – Pouvoir de Françoise LAGRANGE à Sylvette BELONIE – Christian LEGRAND – Daniel SOULADIE

Etaient absents : Fabienne LALANDE – Anne-Marie CHIMIRRI – Jérôme MALEVILLE – Bernard PEQUIN

A été élu secrétaire de séance : Jean-François BELIVENT

N°2016-054 : SUBVENTION 2016- ASSOCIATION « LES AMIS DE LA BUTTE »

Rapporteur : Daniel SOULADIE

Vu la demande de subvention reçue de l'Association « Les Amis de la Butte » pour l'organisation du Festival Léo Ferré (3 500 €),

Considérant que la demande formulée par l'Association « Les Amis de la Butte » répond aux quatre critères définis dans la compétence « création, organisation et soutien d'animations et d'évènements touristiques » (espace, durée, fréquentation et financier),

Considérant que la demande de subvention répond à la compétence « soutien en direction du monde associatif dans l'objectif d'une dynamique apportée à la vie locale, dans le cadre des compétences communautaires, conformément aux critères définis dans la compétence tourisme »,

Vu l'avis favorable de la Conférence des Maires en date du 29 mars 2016,

Il est proposé de verser à l'association « Les Amis de la Butte » de Gourdon une subvention de fonctionnement à hauteur de 3 500 €, pour l'année 2016.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, et à l'unanimité, valide l'octroi d'une subvention de 3 500€ au profit de l'Association « Les Amis de la Butte » de Gourdon et autorise Madame la Présidente à procéder à toutes démarches et signatures utiles à son versement.

Délibéré les jour, mois et an susdits
Pour copie conforme

La Présidente,
Marie-Odile DELCAMP

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 11 avril 2016

L'an deux mille seize, le onze avril à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Marie-Odile DELCAMP, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : le 5 avril 2016

Etaient présents :

Anglars-Nozac : Serge BAZIN

Concorès : Gérard GAYDOU

Fajoles :

Gourdon : Paola BENASTRE – Bernard BOYE – Pouvoir de Michel CAMMAS à Bernard BOYE – Jean-Louis CONSTANT – Jean-Pierre COUSTEIL – Marie-Odile DELCAMP – Philippe DELCLAU – Nathalie DENIS – Christian LALANDE – Pouvoir de Liliane LEMERCIER à Delphine SOUBIROUX-MAGREZ – Pouvoir de Patrice MAURY à Paola BENASTRE – Georgina MURRAY – Pouvoir de Nadine SAOUDI à Jean-Pierre COUSTEIL – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ – Daniel THEBAULT – Pouvoir de Sylvie THEULIER à Jean-Louis CONSTANT

Lamothe-Cassel : Georges MARTINOT

Milhac : Claude VIGIE

Montamel : Jean-François BELIVENT

Payrignac : Christian CHAVAROCHE – Fabienne CHARBONNEL

Peyrilles : Stéphane MAGOT

Rouffilhac : Maurice HUGON

Saint-Chamarand : Bernard BORDE

Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY

Saint Cirq Souillaguet : Alain ESCAPOULADE

Saint Clair : André MANIE

Saint Germain du Bel Air : Patrick LABRANDE – Jacqueline LEPOINT – Thierry LEMPEREUR

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN

Soucirac : Marie-Chantal LAURENT

Ussel :

Uzech-les-Oules : Marcel BETAILLE

Le Vigan : Sylvette BELONIE – Jean-Michel FAVORY – Pouvoir de Françoise LAGRANGE à Sylvette BELONIE – Christian LEGRAND – Daniel SOULADIE

Etaient absents : Fabienne LALANDE – Anne-Marie CHIMIRRI – Jérôme MALEVILLE – Bernard PEQUIN

A été élu secrétaire de séance : Jean-François BELIVENT

N°2016-055 : SUBVENTION 2016- ASSOCIATION « LES AMIS DU PIAGE »

Rapporteur : Daniel SOULADIE

Vu la demande de subvention reçue de l'association des « Amis du Piage » pour la participation au financement d'actions visant à la promotion du site du Piage sur l'année 2016 (1000 €),

Considérant que la demande formulée par l'association des « Amis du Piage » répond aux quatre critères définis dans la compétence « création, organisation et soutien d'animations et d'événements touristiques » (espace, durée, fréquentation et financier),

Considérant que la demande de subvention répond à la compétence « soutien en direction du monde associatif dans l'objectif d'une dynamique apportée à la vie locale, dans le cadre des compétences communautaires, conformément aux critères définis dans la compétence tourisme »,

Vu l'avis favorable de la Conférence des Maires en date du 29 mars 2016,

Il est proposé de verser à l'association des « Amis du Piage » une subvention de fonctionnement à hauteur de 1 000 €, pour l'année 2016.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité, valide l'octroi d'une subvention de 1 000€ au profit de l'association des « Amis du Piage » et autorise Madame la Présidente à procéder à toutes démarches et signatures utiles à son versement.

Délibéré les jour, mois et an susdits
Pour copie conforme

La Présidente,
Marie-Odile DELCAMP

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 11 avril 2016

L'an deux mille seize, le onze avril à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Marie-Odile DELCAMP, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : le 5 avril 2016

Etaient présents :

Anglars-Nozac : Serge BAZIN

Concorès : Gérard GAYDOU

Fajoles :

Gourdon : Paola BENASTRE – Bernard BOYE – Pouvoir de Michel CAMMAS à Bernard BOYE – Jean-Louis CONSTANT – Jean-Pierre COUSTEIL – Marie-Odile DELCAMP – Philippe DELCLAU – Nathalie DENIS – Christian LALANDE – Pouvoir de Liliane LEMERCIER à Delphine SOUBIROUX-MAGREZ – Pouvoir de Patrice MAURY à Paola BENASTRE – Georgina MURRAY – Pouvoir de Nadine SAOUDI à Jean-Pierre COUSTEIL – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ – Daniel THEBAULT – Pouvoir de Sylvie THEULIER à Jean-Louis CONSTANT

Lamothe-Cassel : Georges MARTINOT

Milhac : Claude VIGIE

Montamel : Jean-François BELIVENT

Payrignac : Christian CHAVAROCHE – Fabienne CHARBONNEL

Peyrilles : Stéphane MAGOT

Rouffilhac : Maurice HUGON

Saint-Chamarand : Bernard BORDE

Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY

Saint Cirq Souillaguet : Alain ESCAPOULADE

Saint Clair : André MANIE

Saint Germain du Bel Air : Patrick LABRANDE – Jacqueline LEPOINT – Thierry LEMPEREUR

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN

Soucirac : Marie-Chantal LAURENT

Ussel :

Uzech-les-Oules : Marcel BETAILLE

Le Vigan : Sylvette BELONIE – Jean-Michel FAVORY – Pouvoir de Françoise LAGRANGE à Sylvette BELONIE – Christian LEGRAND – Daniel SOULADIE

Etaient absents : Fabienne LALANDE – Anne-Marie CHIMIRRI – Jérôme MALEVILLE – Bernard PEQUIN

A été élu secrétaire de séance : Jean-François BELIVENT

N°2016-056 : SUBVENTION 2016- ASSOCIATION « DES AMIS DE LA BIBLIOTHEQUE QUERCY BOURIANE »

Rapporteur : Daniel SOULADIE

Vu la demande de subvention reçue de l'Association des Amis de la Bibliothèque Quercy-Bouriane pour l'organisation de l'opération « premières pages », du Festival « Croc'Histoires » 2016 et d'animations de l'automne/hiver 2016,

Considérant que la demande formulée par l'Association des Amis de la Bibliothèque Quercy-Bouriane a pour but de diffuser et promouvoir la lecture publique sur le territoire communautaire ainsi qu'organiser des animations « Croc'Histoires » auprès des écoles et de la Crèche Parentale « Ecoute s'il joue »,

Considérant que la demande de subvention répond à la compétence « soutien en direction du monde associatif dans l'objectif d'une dynamique apportée à la vie locale, dans le cadre des compétences communautaires, conformément aux critères définis dans la compétence tourisme »,

Vu l'avis favorable de la Conférence des Maires en date du 29 mars 2016,

Il est proposé de verser à l'association des « Amis de la bibliothèque Quercy-Bouriane », une subvention de fonctionnement à hauteur de 1 000 €, pour l'année 2016.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité, valide l'octroi d'une subvention de 1 000€ au profit de l'association des « Amis de la bibliothèque Quercy-Bouriane » et autorise Madame la Présidente à procéder à toutes démarches et signatures utiles à son versement.

Délibéré les jour, mois et an susdits
Pour copie conforme

La Présidente,
Marie-Odile DELCAMP

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 11 avril 2016

L'an deux mille seize, le onze avril à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Marie-Odile DELCAMP, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : le 5 avril 2016

Etaient présents :

Anglars-Nozac : Serge BAZIN

Concorès : Gérard GAYDOU

Fajoles :

Gourdon : Paola BENASTRE – Bernard BOYE – Pouvoir de Michel CAMMAS à Bernard BOYE – Jean-Louis CONSTANT – Jean-Pierre COUSTEIL – Marie-Odile DELCAMP – Philippe DELCLAU – Nathalie DENIS – Christian LALANDE – Pouvoir de Liliane LEMERCIER à Delphine SOUBIROUX-MAGREZ – Pouvoir de Patrice MAURY à Paola BENASTRE – Georgina MURRAY – Pouvoir de Nadine SAOUDI à Jean-Pierre COUSTEIL – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ – Daniel THEBAULT – Pouvoir de Sylvie THEULIER à Jean-Louis CONSTANT

Lamothe-Cassel : Georges MARTINOT

Milhac : Claude VIGIE

Montamel : Jean-François BELIVENT

Payrignac : Christian CHAVAROCHE – Fabienne CHARBONNEL

Peyrilles : Stéphane MAGOT

Rouffilhac : Maurice HUGON

Saint-Chamarand : Bernard BORDE

Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY

Saint Cirq Souillaguet : Alain ESCAPOULADE

Saint Clair : André MANIE

Saint Germain du Bel Air : Patrick LABRANDE – Jacqueline LEPOINT – Thierry LEMPEREUR

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN

Soucirac : Marie-Chantal LAURENT

Ussel :

Uzech-les-Oules : Marcel BETAILLE

Le Vigan : Sylvette BELONIE – Jean-Michel FAVORY – Pouvoir de Françoise LAGRANGE à Sylvette BELONIE – Christian LEGRAND – Daniel SOULADIE

Etaient absents : Fabienne LALANDE – Anne-Marie CHIMIRRI – Jérôme MALEVILLE – Bernard PEQUIN

A été élu secrétaire de séance : Jean-François BELIVENT

N°2016-057 : SUBVENTION 2016- CENTRE D'INFORMATION SUR LES DROITS DES FEMMES ET DES FAMILLES (CIDFF)

Rapporteur : Daniel SOULADIE

Vu la demande de subvention reçue du centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF), pour l'organisation de manifestations à l'occasion de la « Semaine départementale des droits des enfants et des jeunes » en 2016,

Vu l'avis favorable de la Conférence des Maires en date du 29 mars 2016,

Il est proposé de verser au Centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF) une subvention de fonctionnement à hauteur de 500 €, pour l'année 2016.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité, valide l'octroi d'une subvention de 500 € au Centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF) et autorise Madame la Présidente à procéder à toutes démarches et signatures utiles à son versement.

Délibéré les jour, mois et an susdits
Pour copie conforme

La Présidente,
Marie-Odile DELCAMP

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 11 avril 2016

L'an deux mille seize, le onze avril à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Marie-Odile DELCAMP, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : le 5 avril 2016

Etaient présents :

Anglars-Nozac : Serge BAZIN

Concorès : Gérard GAYDOU

Fajoles :

Gourdon : Paola BENASTRE – Bernard BOYE – Pouvoir de Michel CAMMAS à Bernard BOYE – Jean-Louis CONSTANT – Jean-Pierre COUSTEIL – Marie-Odile DELCAMP – Philippe DELCLAU – Nathalie DENIS – Christian LALANDE – Pouvoir de Liliane LEMERCIER à Delphine SOUBIROUX-MAGREZ – Pouvoir de Patrice MAURY à Paola BENASTRE – Georgina MURRAY – Pouvoir de Nadine SAOUDI à Jean-Pierre COUSTEIL – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ – Daniel THEBAULT – Pouvoir de Sylvie THEULIER à Jean-Louis CONSTANT

Lamothe-Cassel : Georges MARTINOT

Milhac : Claude VIGIE

Montamel : Jean-François BELIVENT

Payrignac : Christian CHAVAROCHE – Fabienne CHARBONNEL

Peyrilles : Stéphane MAGOT

Rouffilhac : Maurice HUGON

Saint-Chamarand : Bernard BORDE

Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY

Saint Cirq Souillaguet : Alain ESCAPOULADE

Saint Clair : André MANIE

Saint Germain du Bel Air : Patrick LABRANDE – Jacqueline LEPOINT – Thierry LEMPEREUR

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN

Soucirac : Marie-Chantal LAURENT

Ussel :

Uzech-les-Oules : Marcel BETAILLE

Le Vigan : Sylvette BELONIE – Jean-Michel FAVORY – Pouvoir de Françoise LAGRANGE à Sylvette BELONIE – Christian LEGRAND – Daniel SOULADIE

Etaient absents : Fabienne LALANDE – Anne-Marie CHIMIRRI – Jérôme MALEVILLE – Bernard PEQUIN

A été élu secrétaire de séance : Jean-François BELIVENT

N°2016-058 : SUBVENTION 2016- ASSOCIATION « IDETORIAL »

Rapporteur : Daniel SOULADIE

Vu la demande de subvention reçue de l'association « Idétorial », pour le soutien à la production et au développement des « Actualités au Cinéma » présentées au cinéma l'Atalante de Gourdon en 2016 (3 700 €),

Considérant que la demande de subvention répond à la compétence « soutien en direction du monde associatif dans l'objectif d'une dynamique apportée à la vie locale, dans le cadre des compétences communautaires, conformément aux critères définis dans la compétence tourisme »,

Vu l'avis favorable de la Conférence des Maires en date du 29 mars 2016,

Il est proposé de verser à l'association « Idétorial » une subvention de fonctionnement à hauteur de 3 700€, pour l'année 2016.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité, valide l'octroi d'une subvention de 3 700€ à l'association « Idétorial », et autorise Madame la Présidente à procéder à toutes démarches et signatures utiles à son versement.

Délibéré les jour, mois et an susdits
Pour copie conforme

La Présidente,
Marie-Odile DELCAMP

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 11 avril 2016

L'an deux mille seize, le onze avril à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Marie-Odile DELCAMP, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : le 5 avril 2016

Etaient présents :

Anglars-Nozac : Serge BAZIN

Concorès : Gérard GAYDOU

Fajoles :

Gourdon : Paola BENASTRE – Bernard BOYE – Pouvoir de Michel CAMMAS à Bernard BOYE – Jean-Louis CONSTANT – Jean-Pierre COUSTEIL – Marie-Odile DELCAMP – Philippe DELCLAU – Nathalie DENIS – Christian LALANDE – Pouvoir de Liliane LEMERCIER à Delphine SOUBIROUX-MAGREZ – Pouvoir de Patrice MAURY à Paola BENASTRE – Georgina MURRAY – Pouvoir de Nadine SAOUDI à Jean-Pierre COUSTEIL – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ – Daniel THEBAULT – Pouvoir de Sylvie THEULIER à Jean-Louis CONSTANT

Lamothe-Cassel : Georges MARTINOT

Milhac : Claude VIGIE

Montamel : Jean-François BELIVENT

Payrignac : Christian CHAVAROCHE – Fabienne CHARBONNEL

Peyrilles : Stéphane MAGOT

Rouffilhac : Maurice HUGON

Saint-Chamarand : Bernard BORDE

Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY

Saint Cirq Souillaguet : Alain ESCAPOULADE

Saint Clair : André MANIE

Saint Germain du Bel Air : Patrick LABRANDE – Jacqueline LEPOINT – Thierry LEMPEREUR

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN

Soucirac : Marie-Chantal LAURENT

Ussel :

Uzech-les-Oules : Marcel BETAILLE

Le Vigan : Sylvette BELONIE – Jean-Michel FAVORY – Pouvoir de Françoise LAGRANGE à Sylvette BELONIE – Christian LEGRAND – Daniel SOULADIE

Etaient absents : Fabienne LALANDE – Anne-Marie CHIMIRRI – Jérôme MALEVILLE – Bernard PEQUIN

A été élu secrétaire de séance : Jean-François BELIVENT

N°2016-059 : SUBVENTION 2016- ASSOCIATION « AUTO INSERTION LOTOISE » (AIL)

Rapporteur : Daniel SOULADIE

Vu la demande de subvention reçue de l'association « Auto Insertion Lotoise » (AIL), pour le soutien au fonctionnement d'un garage associatif, situé sur la Commune du Vigan,

Vu l'avis favorable de la Conférence des Maires en date du 29 mars 2016,

Il est proposé de verser à l'association « Auto Insertion Lotoise » une subvention de fonctionnement à hauteur de 3 500 €, pour l'année 2016.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité, valide l'octroi d'une subvention de 3 500€ à l'association « Auto Insertion Lotoise » (AIL), et autorise Madame la Présidente à procéder à toutes démarches et signatures utiles à son versement.

Délibéré les jour, mois et an susdits
Pour copie conforme

La Présidente,
Marie-Odile DELCAMP

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 11 avril 2016

L'an deux mille seize, le onze avril à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Marie-Odile DELCAMP, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : le 5 avril 2016

Etaient présents :

Anglars-Nozac : Serge BAZIN

Concorès : Gérard GAYDOU

Fajoles :

Gourdon : Paola BENASTRE – Bernard BOYE – Pouvoir de Michel CAMMAS à Bernard BOYE – Jean-Louis CONSTANT – Jean-Pierre COUSTEIL – Marie-Odile DELCAMP – Philippe DELCLAU – Nathalie DENIS – Christian LALANDE – Pouvoir de Liliane LEMERCIER à Delphine SOUBIROUX-MAGREZ – Pouvoir de Patrice MAURY à Paola BENASTRE – Georgina MURRAY – Pouvoir de Nadine SAOUDI à Jean-Pierre COUSTEIL – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ – Daniel THEBAULT – Pouvoir de Sylvie THEULIER à Jean-Louis CONSTANT

Lamothe-Cassel : Georges MARTINOT

Milhac : Claude VIGIE

Montamel : Jean-François BELIVENT

Payrignac : Christian CHAVAROCHE – Fabienne CHARBONNEL

Peyrilles : Stéphane MAGOT

Rouffilhac : Maurice HUGON

Saint-Chamarand : Bernard BORDE

Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY

Saint Cirq Souillaguet : Alain ESCAPOULADE

Saint Clair : André MANIE

Saint Germain du Bel Air : Patrick LABRANDE – Jacqueline LEPOINT – Thierry LEMPEREUR

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN

Soucirac : Marie-Chantal LAURENT

Ussel :

Uzech-les-Oules : Marcel BETAILLE

Le Vigan : Sylvette BELONIE – Jean-Michel FAVORY – Pouvoir de Françoise LAGRANGE à Sylvette BELONIE – Christian LEGRAND – Daniel SOULADIE

Etaient absents : Fabienne LALANDE – Anne-Marie CHIMIRRI – Jérôme MALEVILLE – Bernard PEQUIN

A été élu secrétaire de séance : Jean-François BELIVENT

N°2016-060 : SUBVENTION 2016- ASSOCIATION « VERTUS VERTES »

Rapporteur : Daniel SOULADIE

Vu la demande de subvention reçue de l'Association « Vertus Vertes » pour l'entretien des jardins de la Bibliothèque Intercommunale de Gourdon, pour un montant de 200,00 €,

Vu la convention tripartite pour l'aménagement et l'entretien des espaces verts publics de la Butte de Gourdon, passée en mars 2014 entre l'association « Vertus Vertes », la Commune de Gourdon et la Communauté de Communes Quercy Bouriane,

Considérant que la demande de subvention répond aux deux compétences « soutien en direction du monde associatif dans l'objectif d'une dynamique apportée à la vie locale, dans le cadre des compétences communautaires, conformément aux critères définis dans la compétence tourisme », et « Action sociale - Diffusion et promotion de la lecture publique sur le territoire communautaire : gestion des bibliothèques, relais et point lecture du territoire communautaire »,

Vu l'avis favorable de la Conférence des Maires en date du 29 mars 2016,

Il est proposé de verser à l'association « Vertus Vertes » une subvention de fonctionnement à hauteur de 200 €, pour l'année 2016.

Madame Georgina MURRAY ne participe pas au vote.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité, valide l'octroi d'une subvention de 200€ à l'association « Vertus Vertes », et autorise Madame la Présidente à procéder à toutes démarches et signatures utiles à son versement.

Délibéré les jour, mois et an susdits
Pour copie conforme
La Présidente,
Marie-Odile DELCAMP

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 11 avril 2016

L'an deux mille seize, le onze avril à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Marie-Odile DELCAMP, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : le 5 avril 2016

Etaient présents :

Anglars-Nozac : Serge BAZIN

Concorès : Gérard GAYDOU

Fajoles :

Gourdon : Paola BENASTRE – Bernard BOYE – Pouvoir de Michel CAMMAS à Bernard BOYE – Jean-Louis CONSTANT – Jean-Pierre COUSTEIL – Marie-Odile DELCAMP – Philippe DELCLAU – Nathalie DENIS – Christian LALANDE – Pouvoir de Liliane LEMERCIER à Delphine SOUBIROUX-MAGREZ – Pouvoir de Patrice MAURY à Paola BENASTRE – Georgina MURRAY – Pouvoir de Nadine SAOUDI à Jean-Pierre COUSTEIL – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ – Daniel THEBAULT – Pouvoir de Sylvie THEULIER à Jean-Louis CONSTANT

Lamothe-Cassel : Georges MARTINOT

Milhac : Claude VIGIE

Montamel : Jean-François BELIVENT

Payrignac : Christian CHAVAROCHE – Fabienne CHARBONNEL

Peyrilles : Stéphane MAGOT

Rouffilhac : Maurice HUGON

Saint-Chamarand : Bernard BORDE

Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY

Saint Cirq Souillaguet : Alain ESCAPOULADE

Saint Clair : André MANIE

Saint Germain du Bel Air : Patrick LABRANDE – Jacqueline LEPOINT – Thierry LEMPEREUR

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN

Soucirac : Marie-Chantal LAURENT

Ussel :

Uzech-les-Oules : Marcel BETAILLE

Le Vigan : Sylvette BELONIE – Jean-Michel FAVORY – Pouvoir de Françoise LAGRANGE à Sylvette BELONIE – Christian LEGRAND – Daniel SOULADIE

Etaient absents : Fabienne LALANDE – Anne-Marie CHIMIRRI – Jérôme MALEVILLE – Bernard PEQUIN

A été élu secrétaire de séance : Jean-François BELIVENT

N°2016-061 : ADHESION 2016 A L'ASSOCIATION « URGENCE POLT »

Rapporteur : Daniel SOULADIE

Il est rappelé au Conseil Communautaire que, lors de sa séance du 26 mai 2010, il a décidé d'adhérer pour l'année 2010, à l'association « Urgence POLT » sise 7 avenue de la République 18100 VIERZON. Créée le 30 janvier 2010, cette association rassemble dans une même structure toutes les personnes et organisations qui militent en faveur de la modernisation de la ligne Paris – Orléans – Limoges – Toulouse. Elle a pour but de défendre et promouvoir la modernisation et l'amélioration des infrastructures, du matériel, des dessertes, du cadencement de la ligne et d'agir pour son interconnexion au réseau européen à grande vitesse. Cette adhésion a été renouvelée au titre des années 2011, 2012, 2013, 2014 et 2015.

L'Association « Urgence Polt » sollicite la Communauté de Communes afin qu'elle renouvelle son adhésion, pour l'année 2016 et ce à hauteur de 300 €.

Vu l'avis favorable de la Conférence des Maires en date du 29 mars 2016,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, et à l'unanimité :

- approuve l'adhésion de la Communauté de Communes à l'association « Urgence POLT » pour l'année 2016,
- approuve le versement d'une cotisation de 300 € pour l'année 2016,
- autorise Madame la Présidente à toutes démarches et signatures utiles.

Délibéré les jour, mois et an susdits
Pour copie conforme

La Présidente,
Marie-Odile DELCAMP

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 11 avril 2016

L'an deux mille seize, le onze avril à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Marie-Odile DELCAMP, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : le 5 avril 2016

Etaient présents :

Anglars-Nozac : Serge BAZIN

Concorès : Gérard GAYDOU

Fajoles :

Gourdon : Paola BENASTRE – Bernard BOYE – Pouvoir de Michel CAMMAS à Bernard BOYE – Jean-Louis CONSTANT – Jean-Pierre COUSTEIL – Marie-Odile DELCAMP – Philippe DELCLAU – Nathalie DENIS – Christian LALANDE – Pouvoir de Liliane LEMERCIER à Delphine SOUBIROUX-MAGREZ – Pouvoir de Patrice MAURY à Paola BENASTRE – Georgina MURRAY – Pouvoir de Nadine SAOUDI à Jean-Pierre COUSTEIL – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ – Daniel THEBAULT – Pouvoir de Sylvie THEULIER à Jean-Louis CONSTANT

Lamothe-Cassel : Georges MARTINOT

Milhac : Claude VIGIE

Montamel : Jean-François BELIVENT

Payrignac : Christian CHAVAROCHE – Fabienne CHARBONNEL

Peyrilles : Stéphane MAGOT

Rouffilhac : Maurice HUGON

Saint-Chamarand : Bernard BORDE

Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY

Saint Cirq Souillaguet : Alain ESCAPOULADE

Saint Clair : André MANIE

Saint Germain du Bel Air : Patrick LABRANDE – Jacqueline LEPOINT – Thierry LEMPEREUR

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN

Soucirac : Marie-Chantal LAURENT

Ussel :

Uzech-les-Oules : Marcel BETAILLE

Le Vigan : Sylvette BELONIE – Jean-Michel FAVORY – Pouvoir de Françoise LAGRANGE à Sylvette BELONIE – Christian LEGRAND – Daniel SOULADIE

Etaient absents : Fabienne LALANDE – Anne-Marie CHIMIRRI – Jérôme MALEVILLE – Bernard PEQUIN

A été élu secrétaire de séance : Jean-François BELIVENT

N°2016-062: ADHESION 2016 A LA FONDATION DU PATRIMOINE EN MIDI PYRENNES

Rapporteur : Daniel SOULADIE

Lors d'une réunion en date du 23 mai 2013, organisée par le Pays Bourrian, la Fondation du Patrimoine en Midi Pyrénées a présenté ses différents programmes d'actions dans le domaine de la restauration du petit patrimoine bâti.

Cette fondation a pour but essentiel de sauvegarder et de valoriser le patrimoine rural non protégé. Maisons, églises, ponts, lavoirs, moulins, patrimoine industriel, mobilier, naturel... tous les types de patrimoine de proximité sont éligibles à l'action de la Fondation. Aux côtés de l'Etat et des principaux acteurs du secteur, elle aide les propriétaires publics et associatifs à financer leurs projets, permet aux propriétaires privés de défiscaliser tout ou partie de leurs travaux, et mobilise le mécénat d'entreprise.

- La Fondation du Patrimoine peut donc aider les collectivités à cofinancer leur programme de restauration soit :
- par la mobilisation du mécénat d'entreprise, grâce à des accords pluriannuels intervenus avec de grandes entreprises,
 - par l'intermédiaire de clubs de mécènes, qui apportent également leur contribution à la mise en œuvre de projets,
 - par l'organisation de souscriptions publiques qui permettent de susciter et d'encourager le mécénat populaire en faveur de projets de sauvegarde, dans le cadre d'une convention conclue avec le maître d'ouvrage,
 - par l'attribution de subventions prélevées sur ses fonds propres, aux collectivités et associations qui sont parvenues à susciter un engouement populaire exemplaire autour de leur projet.

Afin d'optimiser les cofinancements des opérations de restauration du petit patrimoine bâti de la Communauté de Communes Quercy Bouriane, le Conseil Communautaire avait validé lors de la séance du 3 juillet 2013 (délibération n°2013-115) l'adhésion à la Fondation du Patrimoine pour un montant de 500,00 € par an. Cette adhésion a été renouvelée au titre des années 2014 et 2015.

Vu l'avis favorable de la Conférence des Maires en date du 29 mars 2016,

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, et à l'unanimité :

- renouvelle l'adhésion de la Communauté de Communes Quercy Bouriane à la Fondation du Patrimoine en Midi Pyrénées pour l'année 2016,
- approuve le versement d'une cotisation de 500,00 € pour l'année 2016,
- autorise Madame la Présidente à toutes démarches et signatures utiles.

Délibéré les jour, mois et an susdits

Pour copie conforme

La Présidente,
Marie-Odile DELCAMP

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 11 avril 2016

L'an deux mille seize, le onze avril à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Marie-Odile DELCAMP, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : le 5 avril 2016

Etaient présents :

Anglars-Nozac : Serge BAZIN

Concorès : Gérard GAYDOU

Fajoles :

Gourdon : Paola BENASTRE – Bernard BOYE – Pouvoir de Michel CAMMAS à Bernard BOYE – Jean-Louis CONSTANT – Jean-Pierre COUSTEIL – Marie-Odile DELCAMP – Philippe DELCLAU – Nathalie DENIS – Christian LALANDE – Pouvoir de Liliane LEMERCIER à Delphine SOUBIROUX-MAGREZ – Pouvoir de Patrice MAURY à Paola BENASTRE – Georgina MURRAY – Pouvoir de Nadine SAOUDI à Jean-Pierre COUSTEIL – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ – Daniel THEBAULT – Pouvoir de Sylvie THEULIER à Jean-Louis CONSTANT

Lamothe-Cassel : Georges MARTINOT

Milhac : Claude VIGIE

Montamel : Jean-François BELIVENT

Payrignac : Christian CHAVAROCHE – Fabienne CHARBONNEL

Peyrilles : Stéphane MAGOT

Rouffilhac : Maurice HUGON

Saint-Chamarand : Bernard BORDE

Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY

Saint Cirq Souillaguet : Alain ESCAPOULADE

Saint Clair : André MANIE

Saint Germain du Bel Air : Patrick LABRANDE – Jacqueline LEPOINT – Thierry LEMPEREUR

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN

Soucirac : Marie-Chantal LAURENT

Ussel :

Uzech-les-Oules : Marcel BETAILLE

Le Vigan : Sylvette BELONIE – Jean-Michel FAVORY – Pouvoir de Françoise LAGRANGE à Sylvette BELONIE – Christian LEGRAND – Daniel SOULADIE

Etaient absents : Fabienne LALANDE – Anne-Marie CHIMIRRI – Jérôme MALEVILLE – Bernard PEQUIN

A été élu secrétaire de séance : Jean-François BELIVENT

N°2016-063 : ADHESION 2016 A L'ASSOCIATION DES PALEONAUTES

Rapporteur : Daniel SOULADIE

L'espace muséal du Plage fait partie du réseau des « Paléonautes » qui regroupe, au sein d'une association, 8 sites archéologiques, dans le but de développer des actions de promotion et de valorisation culturelle et touristique des sites partenaires.

La Communauté de Communes a octroyé une subvention de 500,00 € à cette association au titre des années 2013, 2014 et 2015.

Pour l'année 2016, l'Association des « Paléonautes » sollicite la Communauté de Communes afin qu'elle adhère au réseau, et ce à hauteur de 500,00 €.

Vu l'avis favorable de la Conférence des Maires en date du 29 mars 2016,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, et à l'unanimité :

- approuve l'adhésion de la Communauté de Communes à l'association des « Paléonautes » pour l'année 2016,
- approuve le versement d'une cotisation de 500,00 € pour l'année 2016,
- autorise Madame la Présidente à toutes démarches et signatures utiles.

Délibéré les jour, mois et an susdits

Pour copie conforme

La Présidente,
Marie-Odile DELCAMP

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 11 avril 2016

L'an deux mille seize, le onze avril à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Marie-Odile DELCAMP, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : le 5 avril 2016

Etaient présents :

Anglars-Nozac : Serge BAZIN

Concorès : Gérard GAYDOU

Fajoles :

Gourdon : Paola BENASTRE – Bernard BOYE – Pouvoir de Michel CAMMAS à Bernard BOYE – Jean-Louis CONSTANT – Jean-Pierre COUSTEIL – Marie-Odile DELCAMP – Philippe DELCLAU – Nathalie DENIS – Christian LALANDE – Pouvoir de Liliane LEMERCIER à Delphine SOUBIROUX-MAGREZ – Pouvoir de Patrice MAURY à Paola BENASTRE – Georgina MURRAY – Pouvoir de Nadine SAOUDI à Jean-Pierre COUSTEIL – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ – Daniel THEBAULT – Pouvoir de Sylvie THEULIER à Jean-Louis CONSTANT

Lamothe-Cassel : Georges MARTINOT

Milhac : Claude VIGIE

Montamel : Jean-François BELIVENT

Payrignac : Christian CHAVAROCHE – Fabienne CHARBONNEL

Peyrilles : Stéphane MAGOT

Rouffilhac : Maurice HUGON

Saint-Chamarand : Bernard BORDE

Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY

Saint Cirq Souillaguet : Alain ESCAPOULADE

Saint Clair : André MANIE

Saint Germain du Bel Air : Patrick LABRANDE – Jacqueline LEPOINT – Thierry LEMPEREUR

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN

Soucirac : Marie-Chantal LAURENT

Ussel :

Uzech-les-Oules : Marcel BETAILLE

Le Vigan : Sylvette BELONIE – Jean-Michel FAVORY – Pouvoir de Françoise LAGRANGE à Sylvette BELONIE – Christian LEGRAND – Daniel SOULADIE

Etaient absents : Fabienne LALANDE – Anne-Marie CHIMIRRI – Jérôme MALEVILLE – Bernard PEQUIN

A été élu secrétaire de séance : Jean-François BELIVENT

N°2016-064 : ADHESION 2016 AU CONSEIL D'ARCHITECTURE D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT (CAUE) DU LOT

Rapporteur : Daniel SOULADIE

Lors de son Conseil d'administration du 28 février 2011 et de l'Assemblée Générale du 15 juin 2011, le CAUE a décidé d'ouvrir son adhésion aux communes et communautés de communes sans remettre en cause le principe de gratuité inscrit dans la Loi de 1977 ni les conditions actuelles de ses interventions.

Cette adhésion, d'un montant de 150,00 € pour les collectivités de plus de 2 000 habitants permet à la Communauté de Communes Quercy Bouriane de prendre part activement aux instances du CAUE, avec un représentant, qui siège au sein des Assemblées générales et du Conseil d'Administration. Cette adhésion a débuté en 2011, et a été renouvelée au titre des années 2012, 2013, 2014 et 2015.

Vu l'avis favorable de la Conférence des Maires en date du 29 mars 2016,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, et à l'unanimité :

- renouvelle l'adhésion de la Communauté de Communes Quercy Bouriane au CAUE du Lot au titre de l'année 2016,
- approuve le versement d'une cotisation de 150,00 € pour l'année 2016,
- autorise Madame la Présidente à toutes démarches et signatures utiles.

Délibéré les jour, mois et an susdits

Pour copie conforme

La Présidente,
Marie-Odile DELCAMP

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 11 avril 2016

L'an deux mille seize, le onze avril à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Marie-Odile DELCAMP, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : le 5 avril 2016

Etaient présents :

Anglars-Nozac : Serge BAZIN

Concorès : Gérard GAYDOU

Fajoles :

Gourdon : Paola BENASTRE – Bernard BOYE – Pouvoir de Michel CAMMAS à Bernard BOYE – Jean-Louis CONSTANT – Jean-Pierre COUSTEIL – Marie-Odile DELCAMP – Nathalie DENIS – Christian LALANDE – Pouvoir de Liliane LEMERCIER à Delphine SOUBIROUX-MAGREZ – Pouvoir de Patrice MAURY à Paola BENASTRE – Georgina MURRAY – Pouvoir de Nadine SAOUDI à Jean-Pierre COUSTEIL – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ – Daniel THEBAULT – Pouvoir de Sylvie THEULIER à Jean-Louis CONSTANT

Lamothe-Cassel : Georges MARTINOT

Milhac : Claude VIGIE

Montamel : Jean-François BELIVENT

Payrignac : Christian CHAVAROCHE – Fabienne CHARBONNEL

Peyrilles : Stéphane MAGOT

Rouffilhac : Maurice HUGON

Saint-Chamarand : Bernard BORDE

Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY

Saint Cirq Souillaguet : Alain ESCAPOULADE

Saint Clair : André MANIE

Saint Germain du Bel Air : Patrick LABRANDE – Jacqueline LEPOINT – Thierry LEMPEREUR

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN

Soucirac : Marie-Chantal LAURENT

Ussel :

Uzech-les-Oules : Marcel BETAILLE

Le Vigan : Sylvette BELONIE – Jean-Michel FAVORY – Pouvoir de Françoise LAGRANGE à Sylvette BELONIE – Christian LEGRAND – Daniel SOULADIE

Etaient absents : Philippe DELCLAU – Fabienne LALANDE – Anne-Marie CHIMIRRI – Jérôme MALEVILLE – Bernard PEQUIN

A été élu secrétaire de séance : Jean-François BELIVENT

Sortie provisoire de Philippe DELCLAU

N°2016-065 : MODIFICATION DES COMMISSIONS INSTITUTIONNELLES

Rapporteur : Marie-Odile DELCAMP

Suite à la démission de Monsieur Pascal PAVAN, il est nécessaire de le remplacer au sein de la commission « Accessibilité » dans laquelle il est titulaire, et de la Commission d'Appel d'Offres, dans laquelle il est suppléant.

Proposition est faite au Conseil Communautaire de désigner un nouveau membre au sein de la commission « Accessibilité » et au sein de la Commission d'Appel d'Offres.

A l'unanimité, les conseillers communautaires décident de procéder à une élection à main levée.

Sont élus à l'unanimité :

Monsieur Christian LEGRAND, comme membre titulaire de la commission « Accessibilité »,

Madame Paola BENASTRE, comme membre suppléant de la Commission d'Appel d'Offres.

Délibéré les jour, mois et an susdits
Pour copie conforme

La Présidente,
Marie-Odile DELCAMP

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 11 avril 2016

L'an deux mille seize, le onze avril à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Marie-Odile DELCAMP, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : le 5 avril 2016

Etaient présents :

Anglars-Nozac : Serge BAZIN

Concorès : Gérard GAYDOU

Fajoles :

Gourdon : Paola BENASTRE – Bernard BOYE – Pouvoir de Michel CAMMAS à Bernard BOYE – Jean-Louis CONSTANT – Jean-Pierre COUSTEIL – Marie-Odile DELCAMP – Philippe DELCLAU – Nathalie DENIS – Christian LALANDE – Pouvoir de Liliane LEMERCIER à Delphine SOUBIROUX-MAGREZ – Pouvoir de Patrice MAURY à Paola BENASTRE – Georgina MURRAY – Pouvoir de Nadine SAOUDI à Jean-Pierre COUSTEIL – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ – Daniel THEBAULT – Pouvoir de Sylvie THEULIER à Jean-Louis CONSTANT

Lamothe-Cassel : Georges MARTINOT

Milhac : Claude VIGIE

Montamel : Jean-François BELIVENT

Payrignac : Christian CHAVAROCHE – Fabienne CHARBONNEL

Peyrilles : Stéphane MAGOT

Rouffilhac : Maurice HUGON

Saint-Chamarand : Bernard BORDE

Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY

Saint Cirq Souillaguet : Alain ESCAPOULADE

Saint Clair : André MANIE

Saint Germain du Bel Air : Patrick LABRANDE – Jacqueline LEPOINT – Thierry LEMPEREUR

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN

Soucirac : Marie-Chantal LAURENT

Ussel :

Uzech-les-Oules : Marcel BETAILLE

Le Vigan : Sylvette BELONIE – Jean-Michel FAVORY – Pouvoir de Françoise LAGRANGE à Sylvette BELONIE – Christian LEGRAND – Daniel SOULADIE

Etaient absents : Fabienne LALANDE – Anne-Marie CHIMIRRI – Jérôme MALEVILLE – Bernard PEQUIN

A été élu secrétaire de séance : Jean-François BELIVENT

Retour de Philippe DELCLAU

N°2016-066 : MODIFICATIONS DES REPRESENTANTS AU SEIN DES STRUCTURES EXTERIEURES

Rapporteur : Marie-Odile DELCAMP

Suite à la démission de Monsieur Pascal PAVAN, il est nécessaire de le remplacer en tant que représentant titulaire auprès du Syndicat Mixte du Pays Bourian, en tant que représentant titulaire auprès du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural « Grand Quercy », en tant que membre du Conseil d'Administration de la Maison des Jeunes et de la Culture, et en tant que représentant suppléant auprès de la Maison Commune Emploi Formation.

Proposition est faite au Conseil Communautaire de désigner de nouveaux représentants auprès des structures extérieures ci avant énoncées.

A l'unanimité, les conseillers communautaires décident de procéder à une élection à main levée.

Sont élus à l'unanimité :

Monsieur Pascal SALANIE, en tant que représentant titulaire et Monsieur Serge BAZIN en tant que représentant suppléant auprès du Syndicat Mixte du Pays Bourian,

Monsieur Pascal SALANIE tant que représentant titulaire auprès du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural « Grand Quercy »,

Madame Jacqueline LEPOINT en tant que représentante titulaire et Madame Christiane VERDIER et Monsieur Daniel SOULADIE en tant que représentants suppléants au Conseil d'Administration de la Maison des Jeunes et de la Culture,

Monsieur Léon-Bernard CLAESEN en tant que représentant suppléant auprès de la Maison Commune Emploi Formation.

Délibéré les jour, mois et an susdits

Pour copie conforme

La Présidente,
Marie-Odile DELCAMP

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 11 avril 2016

L'an deux mille seize, le onze avril à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Marie-Odile DELCAMP, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : le 5 avril 2016

Etaient présents :

Anglars-Nozac : Serge BAZIN

Concorès : Gérard GAYDOU

Fajoles :

Gourdon : Paola BENASTRE – Bernard BOYE – Pouvoir de Michel CAMMAS à Bernard BOYE – Jean-Louis CONSTANT – Jean-Pierre COUSTEIL – Marie-Odile DELCAMP – Philippe DELCLAU – Nathalie DENIS – Christian LALANDE – Pouvoir de Liliane LEMERCIER à Delphine SOUBIROUX-MAGREZ – Pouvoir de Patrice MAURY à Paola BENASTRE – Georgina MURRAY – Pouvoir de Nadine SAOUDI à Jean-Pierre COUSTEIL – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ – Daniel THEBAULT – Pouvoir de Sylvie THEULIER à Jean-Louis CONSTANT

Lamothe-Cassel : Georges MARTINOT

Milhac : Claude VIGIE

Montamel : Jean-François BELIVENT

Payrignac : Christian CHAVAROCHE – Fabienne CHARBONNEL

Peyrilles : Stéphane MAGOT

Rouffilhac : Maurice HUGON

Saint-Chamarand : Bernard BORDE

Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY

Saint Cirq Souillaguet : Alain ESCAPOULADE

Saint Clair : André MANIE

Saint Germain du Bel Air : Patrick LABRANDE – Jacqueline LEPOINT – Thierry LEMPEREUR

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN

Soucirac : Marie-Chantal LAURENT

Ussel :

Uzech-les-Oules : Marcel BETAILLE

Le Vigan : Sylvette BELONIE – Jean-Michel FAVORY – Pouvoir de Françoise LAGRANGE à Sylvette BELONIE – Christian LEGRAND – Daniel SOULADIE

Etaient absents : Fabienne LALANDE – Anne-Marie CHIMIRRI – Jérôme MALEVILLE – Bernard PEQUIN

A été élu secrétaire de séance : Jean-François BELIVENT

N°2016-067 : REPRESENTANT AU SEIN DES STRUCTURES EXTERIEURES – FEDERATION DEPARTEMENTALE D'ELECTRICITE (FDEL) DU LOT

Rapporteur : Marie-Odile DELCAMP

Selon les dispositions de l'article L2224-27-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, issues de l'article 198 de la loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte, la Fédération Départementale d'Electricité (FDEL) du Lot a l'obligation de créer une commission consultative paritaire au sein de ses instances.

Cette commission doit être composée à parité de délégués de la FDEL et de représentants des Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) inclus dans le périmètre du syndicat.

Il convient donc de désigner un représentant titulaire et un représentant suppléant afin de siéger au sein de la commission consultative paritaire de la FDEL.

Proposition est faite de désigner Monsieur Claude VIGIE en tant que représentant titulaire et Monsieur Jean-Louis Constant en tant que représentant suppléant afin de siéger au sein de la commission consultative paritaire de la FDEL.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, et à l'unanimité, désigne Monsieur Claude VIGIE en tant que représentant titulaire et Monsieur Jean-Louis Constant en tant que représentant suppléant afin de siéger au sein de la commission consultative paritaire de la FDEL.

Délibéré les jour, mois et an susdits
Pour copie conforme

La Présidente,
Marie-Odile DELCAMP

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 11 avril 2016

L'an deux mille seize, le onze avril à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Marie-Odile DELCAMP, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : le 5 avril 2016

Etaient présents :

Anglars-Nozac : Serge BAZIN

Concorès : Gérard GAYDOU

Fajoles :

Gourdon : Paola BENASTRE – Bernard BOYE – Pouvoir de Michel CAMMAS à Bernard BOYE – Jean-Louis CONSTANT – Jean-Pierre COUSTEIL – Marie-Odile DELCAMP – Philippe DELCLAU – Nathalie DENIS – Christian LALANDE – Pouvoir de Liliane LEMERCIER à Delphine SOUBIROUX-MAGREZ – Pouvoir de Patrice MAURY à Paola BENASTRE – Georgina MURRAY – Pouvoir de Nadine SAOUDI à Jean-Pierre COUSTEIL – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ – Daniel THEBAULT – Pouvoir de Sylvie THEULIER à Jean-Louis CONSTANT

Lamothe-Cassel : Georges MARTINOT

Milhac : Claude VIGIE

Montamel : Jean-François BELIVENT

Payrignac : Christian CHAVAROCHE – Fabienne CHARBONNEL

Peyrilles : Stéphane MAGOT

Rouffilhac : Maurice HUGON

Saint-Chamarand : Bernard BORDE

Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY

Saint Cirq Souillaguet : Alain ESCAPOULADE

Saint Clair : André MANIE

Saint Germain du Bel Air : Patrick LABRANDE – Jacqueline LEPOINT – Thierry LEMPEREUR

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN

Soucirac : Marie-Chantal LAURENT

Ussel :

Uzech-les-Oules : Marcel BETAILLE

Le Vigan : Sylvette BELONIE – Jean-Michel FAVORY – Pouvoir de Françoise LAGRANGE à Sylvette BELONIE – Christian LEGRAND – Daniel SOULADIE

Etaient absents : Fabienne LALANDE – Anne-Marie CHIMIRRI – Jérôme MALEVILLE – Bernard PEQUIN

A été élu secrétaire de séance : Jean-François BELIVENT

N°2016-068 : RECRUTEMENT DE DEUX AGENTS POUR ACCROISSEMENT SAISONNIER D'ACTIVITE DU SERVICE VOIRIE

Rapporteur : Patrick LABRANDE

Dans le cadre de la compétence « Protection et Mise en valeur de l'environnement- Entretien et balisage des chemins de randonnées et circuits de découvertes », la Communauté de Communes Quercy Bouriane a attribué un marché de réalisation des travaux, à la SCIC « Initiatives Environnement ».

La SCIC « Initiatives Environnement », ayant cessé toutes activités, le marché de travaux annuels d'entretien et de balisage des chemins de randonnées communautaires, a été résilié, en date du 24 mars 2016.

Néanmoins, ces travaux doivent être réalisés afin de répondre au besoin d'entretien annuel et ce, sur la période de fin de printemps et de début d'été, et il ne paraît pas possible de relancer un marché sur un laps de temps aussi court. Ainsi, il est proposé de recruter, pour réaliser ces travaux d'entretien, deux anciens employés de la SCIC, qui ont déjà la connaissance du terrain et du travail à effectuer.

La loi n°84-53 du 26 janvier 1984, article 3, permet aux collectivités territoriales de recruter des agents contractuels sur des emplois non permanents, pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité. Ces agents peuvent être recrutés pour une durée maximale de six mois sur une période de douze mois consécutifs.

Il est donc proposé de recruter deux agents à temps complet, sur une période de 3 mois, du 1^{er} mai au 31 juillet 2016. Leur rémunération serait basée sur le premier échelon de la grille indiciaire du grade d'adjoint technique de 2^{ème} classe.

Vu l'avis favorable de la Conférence des Maires en date du 29 mars 2016,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, et à l'unanimité :

- approuve le recrutement de deux agents non titulaires à temps complet pour accroissement saisonnier d'activité du service voirie, dans les conditions présentées ci avant, pour une durée de 3 mois,
- autorise Madame la Présidente à toutes démarches et signatures utiles au recrutement des agents.

Délibéré les jour, mois et an susdits

Pour copie conforme

La Présidente,

Marie-Odile DELCAMP

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 11 avril 2016

L'an deux mille seize, le onze avril à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Marie-Odile DELCAMP, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : le 5 avril 2016

Etaient présents :

Anglars-Nozac : Serge BAZIN

Concorès : Gérard GAYDOU

Fajoles :

Gourdon : Paola BENASTRE – Bernard BOYE – Pouvoir de Michel CAMMAS à Bernard BOYE – Jean-Louis CONSTANT – Jean-Pierre COUSTEIL – Marie-Odile DELCAMP – Philippe DELCLAU – Nathalie DENIS – Christian LALANDE – Pouvoir de Liliane LEMERCIER à Delphine SOUBIROUX-MAGREZ – Pouvoir de Patrice MAURY à Paola BENASTRE – Georgina MURRAY – Pouvoir de Nadine SAOUDI à Jean-Pierre COUSTEIL – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ – Daniel THEBAULT – Pouvoir de Sylvie THEULIER à Jean-Louis CONSTANT

Lamothe-Cassel : Georges MARTINOT

Milhac : Claude VIGIE

Montamel : Jean-François BELIVENT

Payrignac : Christian CHAVAROCHE – Fabienne CHARBONNEL

Peyrilles : Stéphane MAGOT

Rouffilhac : Maurice HUGON

Saint-Chamarand : Bernard BORDE

Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY

Saint Cirq Souillaguet : Alain ESCAPOULADE

Saint Clair : André MANIE

Saint Germain du Bel Air : Patrick LABRANDE – Jacqueline LEPOINT – Thierry LEMPEREUR

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN

Soucirac : Marie-Chantal LAURENT

Ussel :

Uzech-les-Oules : Marcel BETAILLE

Le Vigan : Sylvette BELONIE – Jean-Michel FAVORY – Pouvoir de Françoise LAGRANGE à Sylvette BELONIE – Christian LEGRAND – Daniel SOULADIE

Etaient absents : Fabienne LALANDE – Anne-Marie CHIMIRRI – Jérôme MALEVILLE – Bernard PEQUIN

A été élu secrétaire de séance : Jean-François BELIVENT

N°2016-069 : ACTUALISATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Rapporteur : Patrick LABRANDE

Il convient d'actualiser le tableau des effectifs du personnel.

GRADES OU EMPLOIS	CATEGORIES	EFFECTIFS BUDGETAIRES	EFFECTIFS POURVUS	DONT TEMPS NON COMPLET	AGENTS NON TITULAIRES
AGENTS FONCTIONNAIRES ET NON TITULAIRES SUR DES POSTES DE FONCTIONNAIRES					
FILIERE ADMINISTRATIVE					
Attaché	A	3	2		
Secrétaire de mairie	A	1	1	1	
Rédacteur territorial	B	1	1		
Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe	C	2	2		
Adjoint administratif de 1 ^{ère} classe	C	1	1		
Adjoint administratif de 2 ^{ème} classe	C	1	1		
TOTAL		9	8	1	0
FILIERE TECHNIQUE					
Ingénieur principal	A	1	1		
Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	C	1	1	1	
Adjoint technique de 1 ^{ère} classe	C	4	4		
Adjoint technique de 2 ^{ème} classe	C	4	2		
TOTAL		10	8	1	0
FILIERE SOCIALE					
Educateur de jeunes enfants	B	2	1		
TOTAL		2	1		0
FILIERE CULTURELLE					
Assistant de conservation du patrimoine principal de 1 ^{ère} classe	B	1	1		
Adjoint du patrimoine de 1 ^{ère} classe	C	2	2		
Adjoint du patrimoine de 2 ^{ème} classe	C	3	3		
TOTAL		6	6	0	0
FILIERE ANIMATION					
Animateur	B	2	2		1
Adjoint d'animation de 1 ^{ère} classe	C	1	1		
Adjoint d'animation de 2 ^{ème} classe	C	4	1		
TOTAL		7	4	0	1
TOTAL AGENTS FONCTIONNAIRES ET NON TITULAIRES SUR DES POSTES DE FONCTIONNAIRES		34	27	2	1

GRADES OU EMPLOIS	CATEGORIE	EFFECTIFS BUDGETAIRES	EFFECTIFS POURVUS	DONT TEMPS NON COMPLET	AGENTS NON TITULAIRES
AGENTS NON TITULAIRES					
Chargé de mission développement local- manager de centre bourg	A	1	1		1
Contrat CAE-CUI voirie	C	1	1		1
Contrat CAE-CUI Maison du Piage	C	1	1	1	1
Adjoint animation en Contrat Emploi d'Avenir	C	3	3		3
TOTAL AGENTS NON TITULAIRES		6	6	1	6
TOTAL GENERAL		40	33	3	7

Tableau au 1er mai 2016

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, et à l'unanimité, approuve le tableau des effectifs comme ci-avant présenté.

Délibéré les jour, mois et an susdits
Pour copie conforme

La Présidente,
Marie-Odile DELCAMP

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 11 avril 2016

L'an deux mille seize, le onze avril à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Marie-Odile DELCAMP, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : le 5 avril 2016

Etaient présents :

Anglars-Nozac : Serge BAZIN

Concorès : Gérard GAYDOU

Fajoles :

Gourdon : Paola BENASTRE – Bernard BOYE – Pouvoir de Michel CAMMAS à Bernard BOYE – Jean-Louis CONSTANT – Jean-Pierre COUSTEIL – Marie-Odile DELCAMP – Philippe DELCLAU – Nathalie DENIS – Christian LALANDE – Pouvoir de Liliane LEMERCIER à Delphine SOUBIROUX-MAGREZ – Pouvoir de Patrice MAURY à Paola BENASTRE – Georgina MURRAY – Pouvoir de Nadine SAOUDI à Jean-Pierre COUSTEIL – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ – Daniel THEBAULT – Pouvoir de Sylvie THEULIER à Jean-Louis CONSTANT

Lamothe-Cassel : Georges MARTINOT

Milhac : Claude VIGIE

Montamel : Jean-François BELIVENT

Payrignac : Christian CHAVAROCHE – Fabienne CHARBONNEL

Peyrilles : Stéphane MAGOT

Rouffilhac : Maurice HUGON

Saint-Chamarand : Bernard BORDE

Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY

Saint Cirq Souillaguet : Alain ESCAPOULADE

Saint Clair : André MANIE

Saint Germain du Bel Air : Patrick LABRANDE – Jacqueline LEPOINT – Thierry LEMPEREUR

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN

Soucirac : Marie-Chantal LAURENT

Ussel :

Uzech-les-Oules : Marcel BETAILLE

Le Vigan : Sylvette BELONIE – Jean-Michel FAVORY – Pouvoir de Françoise LAGRANGE à Sylvette BELONIE – Christian LEGRAND – Daniel SOULADIE

Etaient absents : Fabienne LALANDE – Anne-Marie CHIMIRRI – Jérôme MALEVILLE – Bernard PEQUIN

A été élu secrétaire de séance : Jean-François BELIVENT

N°2016-070: CALENDRIER DES SEANCES DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Rapporteur : Marie-Odile DELCAMP

Vu l'avis favorable de la conférence des maires en date du 29 mars 2016,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, et à l'unanimité, valide le calendrier des prochaines séances comme suit :

- le mercredi 1^{er} juin 2016 à 18h30 en salle de conférences de la Maison Communautaire,
- le mercredi 6 juillet 2016 à 18h30 en salle de conférences de la Maison Communautaire.

Délibéré les jour, mois et an susdits
Pour copie conforme

La Présidente,
Marie-Odile DELCAMP

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 11 avril 2016

L'an deux mille seize, le onze avril à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Marie-Odile DELCAMP, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : le 5 avril 2016

Etaient présents :

Anglars-Nozac : Serge BAZIN

Concorès : Gérard GAYDOU

Fajoles :

Gourdon : Paola BENASTRE – Bernard BOYE – Pouvoir de Michel CAMMAS à Bernard BOYE – Jean-Louis CONSTANT – Jean-Pierre COUSTEIL – Marie-Odile DELCAMP – Philippe DELCLAU – Nathalie DENIS – Christian LALANDE – Pouvoir de Liliane LEMERCIER à Delphine SOUBIROUX-MAGREZ – Pouvoir de Patrice MAURY à Paola BENASTRE – Georgina MURRAY – Pouvoir de Nadine SAOUDI à Jean-Pierre COUSTEIL – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ – Daniel THEBAULT – Pouvoir de Sylvie THEULIER à Jean-Louis CONSTANT

Lamothe-Cassel : Georges MARTINOT

Milhac : Claude VIGIE

Montamel : Jean-François BELIVENT

Payrignac : Christian CHAVAROCHE – Fabienne CHARBONNEL

Peyrilles : Stéphane MAGOT

Rouffilhac : Maurice HUGON

Saint-Chamarand : Bernard BORDE

Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY

Saint Cirq Souillaguet : Alain ESCAPOULADE

Saint Clair : André MANIE

Saint Germain du Bel Air : Patrick LABRANDE – Jacqueline LEPOINT – Thierry LEMPEREUR

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN

Soucirac : Marie-Chantal LAURENT

Ussel :

Uzech-les-Oules : Marcel BETAILLE

Le Vigan : Sylvette BELONIE – Jean-Michel FAVORY – Pouvoir de Françoise LAGRANGE à Sylvette BELONIE – Christian LEGRAND – Daniel SOULADIE

Etaient absents : Fabienne LALANDE – Anne-Marie CHIMIRRI – Jérôme MALEVILLE – Bernard PEQUIN

A été élu secrétaire de séance : Jean-François BELIVENT

N°2016-071 : AVENANT DE PROLONGATION DE LA CONVENTION D'AFFERMAGE DU RESEAU LOCAL DE COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES AVEC LA SOCIETE ALSATIS

Rapporteur : Stéphane MAGOT

En 2007, la Communauté de Communes Quercy Bouriane s'est inscrite dans la politique départementale pour l'accès au haut débit des zones blanches du territoire.

Un diagnostic sur le territoire communautaire a permis de définir les besoins et de programmer, en 2008, des travaux pour la création d'une infrastructure de réseau de desserte en Wifi composée de 17 sites de couverture dont deux points de collecte et un relais local pour permettre la couverture d'un besoin théorique de 188 foyers.

Ce réseau porte sur un périmètre couvrant les zones blanches des Communes de Gourdon, Léobard (hors périmètre communautaire), Payrignac, Saint-Cirq-Madelon, Saint-Cirq-Souillaguet, Saint-Clair, Saint-Projet, Soucirac, Le Vigan, Concorès, Peyrilles, Montamel, Saint-Chamarand et Uzech-les-Oules.

Son exploitation a été déléguée dans le cadre d'une convention d'affermage du réseau local de communications électroniques en 2009 pour une durée de trois ans.

Par délibération du 23 mai 2012, les élus de la Communauté de Communes ont réaffirmé leur volonté de maintenir ce service de couverture des zones blanches pour l'accès au haut débit du territoire, dans le cadre d'une nouvelle délégation de services publics par affermage selon les modalités et procédures relevant de l'article L.1411-12 du CGCT.

A l'issue d'une procédure de consultation, c'est la Société ALSATIS qui a été retenue dans le cadre d'une convention d'affermage d'une durée d'un an reconductible deux fois pour une même durée, à compter du 10 avril 2013.

Considérant la création du Syndicat mixte Lot Numérique à compter du 27 avril 2016 pour la mise en œuvre du Schéma territorial d'Aménagement Numérique du Lot élaboré en 2012, et dont l'objet statutaire sera de porter l'aménagement numérique du territoire par la conception, la construction, la gestion, l'exploitation et la commercialisation d'infrastructures, de réseaux et de services de communication électronique sur le périmètre du territoire de ses membres dans le département,

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

Considérant que la Communauté de Communes Quercy-Bouriane a voté favorablement pour l'adhésion au syndicat mixte « Lot Numérique » et qu'en conséquence, elle lui transférera les équipements et conventions afférents à la gestion et à l'exploitation de son réseau de communication électronique dans le courant de l'année 2016,

Considérant que dans cette attente, il convient d'assurer la continuité du service à l'utilisateur,

Il est proposé de reconduire pour 6 mois supplémentaires la convention d'affermage pour l'exploitation du réseau de télécommunications électroniques de la Communauté de Communes Quercy Bouriane avec la Société ALSATIS à compter du 11 avril 2016, par voie d'avenant (joint en annexe).

Cet avenant formalisera également la possibilité de verser une subvention d'exploitation pour compenser partiellement la perte importante d'abonnés (121 abonnés fin 2011 contre 47 abonnés en février 2016) du fait du déploiement du réseau ADSL par l'opérateur historique sur des anciennes zones blanches du territoire.

En effet, le bilan d'exploitation de la Société ALSATIS est déficitaire depuis 2014 d'environ 10 000 € par an. Aussi, est-il proposé de verser à la signature de l'avenant une subvention exceptionnelle de 5 000 € et de prévoir la possibilité de verser une subvention d'exploitation d'un montant maximum de 5 000 € au vu du bilan de la fin d'exercice de la DSP.

Vu l'avis favorable de la Conférence des Maires du 29 mars 2016,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, et par 39 votes pour et 1 abstention (Madame Marie-Chantal LAURENT) :

- valide la prolongation par voie d'avenant pour une durée de 6 mois à compter du 11 avril 2016 de la convention d'affermage du réseau local de communications électroniques conclue avec la Société ALSATIS, selon les modalités définies par la convention d'affermage initiale, en introduisant la possibilité de verser une subvention d'exploitation d'un montant maximum de 5 000 € au vu du bilan de la fin d'exercice de la DSP,
- valide le versement d'une subvention exceptionnelle de 5 000 € à la signature du présent avenant pour la prise en charge financière partielle du déficit d'exploitation lié à la perte d'abonnés depuis 2014 et ce afin de maintenir la continuité du service,
- autorise Madame la Présidente à toutes démarches et signatures utiles.

Délibéré les jour, mois et an susdits
Pour copie conforme

La Présidente,
Marie-Odile DELCAMP

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 11 avril 2016

L'an deux mille seize, le onze avril à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Marie-Odile DELCAMP, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : le 5 avril 2016

Etaient présents :

Anglars-Nozac : Serge BAZIN

Concorès : Gérard GAYDOU

Fajoles :

Gourdon : Paola BENASTRE – Bernard BOYE – Pouvoir de Michel CAMMAS à Bernard BOYE – Jean-Louis CONSTANT – Jean-Pierre COUSTEIL – Marie-Odile DELCAMP – Philippe DELCLAU – Nathalie DENIS – Christian LALANDE – Pouvoir de Liliane LEMERCIER à Delphine SOUBIROUX-MAGREZ – Pouvoir de Patrice MAURY à Paola BENASTRE – Georgina MURRAY – Pouvoir de Nadine SAOUDI à Jean-Pierre COUSTEIL – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ – Daniel THEBAULT – Pouvoir de Sylvie THEULIER à Jean-Louis CONSTANT

Lamothe-Cassel : Georges MARTINOT

Milhac : Claude VIGIE

Montamel : Jean-François BELIVENT

Payrignac : Christian CHAVAROCHE – Fabienne CHARBONNEL

Peyrilles : Stéphane MAGOT

Rouffilhac : Maurice HUGON

Saint-Chamarand : Bernard BORDE

Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY

Saint Cirq Souillaguet : Alain ESCAPOULADE

Saint Clair : André MANIE

Saint Germain du Bel Air : Patrick LABRANDE – Jacqueline LEPOINT – Thierry LEMPEREUR

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN

Soucirac : Marie-Chantal LAURENT

Ussel :

Uzech-les-Oules : Marcel BETAILLE

Le Vigan : Sylvette BELONIE – Jean-Michel FAVORY – Pouvoir de Françoise LAGRANGE à Sylvette BELONIE – Christian LEGRAND – Daniel SOULADIE

Etaient absents : Fabienne LALANDE – Anne-Marie CHIMIRRI – Jérôme MALEVILLE – Bernard PEQUIN

A été élu secrétaire de séance : Jean-François BELIVENT

N°2016-072 : MISE A DISPOSITION D'UNE BANDE DE TERRAIN DES PARCELLES C74 ET C75 DE LA RESERVE FONCIERE DE COUGNAC POUR LA COMMUNE DE PAYRIGNAC

Rapporteur : Claude VIGIE

Lors de sa séance du 23 mars 2016 (délibération n° 2016-038), le Conseil Communautaire a validé la vente d'une partie des parcelles C74 et C75, soit une surface de 17 384 m² sur une superficie totale de 18 010 m², de la réserve foncière de Cougnac, à l'entreprise « Gandner ». Dans le cadre de cette vente, il a été précisé qu'une bande de terrain d'environ 626 m² devrait être conservée afin que la Commune de Payrignac puisse procéder à un élargissement de voirie communale.

Il convient donc de mettre à disposition par convention, à titre gracieux, auprès de la Commune de Payrignac, cette bande de terrain qui devra être bornée par un géomètre. Ces frais de bornage seront à la charge de la Commune de Payrignac.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, et à l'unanimité :

- valide la convention de mise à disposition d'une bande de terrain d'environ 626 m² des parcelles C74 et C75, sur la réserve foncière de Cougnac, auprès de la Commune de Payrignac, dans les conditions ci avant présentées,
- autorise Madame la Présidente à toutes démarches et signatures utiles.

Délibéré les jour, mois et an susdits

Pour copie conforme

La Présidente,
Marie-Odile DELCAMP

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 11 avril 2016

L'an deux mille seize, le onze avril à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Marie-Odile DELCAMP, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : le 5 avril 2016

Etaient présents :

Anglars-Nozac : Serge BAZIN

Concorès : Gérard GAYDOU

Fajoles :

Gourdon : Paola BENASTRE – Bernard BOYE – Pouvoir de Michel CAMMAS à Bernard BOYE – Jean-Louis CONSTANT – Jean-Pierre COUSTEIL – Marie-Odile DELCAMP – Philippe DELCLAU – Nathalie DENIS – Christian LALANDE – Pouvoir de Liliane LEMERCIER à Delphine SOUBIROUX-MAGREZ – Pouvoir de Patrice MAURY à Paola BENASTRE – Georgina MURRAY – Pouvoir de Nadine SAOUDI à Jean-Pierre COUSTEIL – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ – Daniel THEBAULT – Pouvoir de Sylvie THEULIER à Jean-Louis CONSTANT

Lamothe-Cassel : Georges MARTINOT

Milhac : Claude VIGIE

Montamel : Jean-François BELIVENT

Payrignac : Christian CHAVAROCHE – Fabienne CHARBONNEL

Peyrilles : Stéphane MAGOT

Rouffilhac : Maurice HUGON

Saint-Chamarand : Bernard BORDE

Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY

Saint Cirq Souillaguet : Alain ESCAPOULADE

Saint Clair : André MANIE

Saint Germain du Bel Air : Patrick LABRANDE – Jacqueline LEPOINT – Thierry LEMPEREUR

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN

Soucirac : Marie-Chantal LAURENT

Ussel :

Uzech-les-Oules : Marcel BETAILLE

Le Vigan : Sylvette BELONIE – Jean-Michel FAVORY – Pouvoir de Françoise LAGRANGE à Sylvette BELONIE – Christian LEGRAND – Daniel SOULADIE

Etaient absents : Fabienne LALANDE – Anne-Marie CHIMIRRI – Jérôme MALEVILLE – Bernard PEQUIN

A été élu secrétaire de séance : Jean-François BELIVENT

N°2016-073 : VENTE DES LOTS N°8 ET N°9 DE LA ZONE D'ACTIVITES DE LA CROIX DE PIERRE A MONSIEUR PHILIPPE GIRARDEAU

Rapporteur : Claude VIGIE

Monsieur Philippe GIRARDEAU, souhaite se porter acquéreur des lots n°8 et n°9 de la Zone d'Activités de la Croix de Pierre à Gourdon.

Les lots n°8 et n°9 ont une contenance globale de 1051 m² (587 m² pour le lot 8, et 464 m² pour le lot 9) et correspondent aux parcelles cadastrées B1771 pour le lot n°8 et B1772 pour le lot n°9.

Considérant la présence d'un talus non exploitable d'environ 51 m² sur ces parcelles, et vu l'avis favorable de la commission développement local et numérique du vendredi 25 mars 2016, il est proposé à l'assemblée de valider la cession de ces 2 parcelles au prix de 12 000 € HT, soit 12 € HT le m² appliqués sur 1000 m².

Par ailleurs, dans le cadre de la rédaction de l'acte de vente, il convient de joindre une délibération de l'assemblée précisant :

- le visa de l'avis des domaines,
- la mention du prix de vente TVA sur la marge comprise,
- la mention du coût historique (prix d'acquisition et frais d'acte) appliqué aux lots vendus.

Considérant l'avis des domaines en date du 4 avril 2016, estimant la valeur vénale du terrain à 12,00 €/m²,

Considérant le prix de vente TVA sur la marge comprise de 12 545,88 €,

Considérant le coût historique appliqué aux lots vendus de 9 270,62 €,

Vu l'avis favorable de la Conférence des Maires en date du 29 mars 2016,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, et à l'unanimité :

- valide la vente des lots n°8 et n°9 de la Zone d'Activités de la Croix de Pierre à la M. GIRARDEAU Philippe dans les conditions ci avant présentées,
- autorise Madame la Présidente à toutes démarches et signatures utiles.

Délibéré les jour, mois et an susdits

Pour copie conforme

La Présidente,

Marie-Odile DELCAMP